L'Action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"
15c l'exemplaire
LVIIIe année — NO 1 JOLIETTE, MERCREDI LE 7 JANVIER 1970 1er CAHIER

Grâce à des appels d'offres

Economie annuelle de $6,066 sur les primes d'assurances

JOLIETTE — Les appels d'offres pour les assurances générales de la ville de Joliette ont permis de réaliser une économie annuelle de plus de $6,000. A la protection actuelle qui coûtera $44,274.40 du Groupe La Prévoyance les échevins ont décidé d'ajouter une prime de $822 pour couvrir les erreurs sur les arrestations faites par les policiers municipaux. Pour la même protection le Groupe Royal, qui assurait la ville jusqu'ici, a demandé une prime annuelle de $50,341.35.

C'est le conseiller J.-Marcel Drainville, ancien courtier, qui s'est chargé de féliciter le contrôleur des assurances, M. Guy Goulet, du bureau de A. Barrette & Fils, du geste posé en consultant la firme André Lévesque et Associés pour étudier le portefeuille des assurances de la ville. M. Drainville a commenté les appels d'offres en soulignant l'économie de près de $7,000 réalisée annuellement. Il a proposé de tenir l'expérience des réclamations et des assurances à jour et d'étudier l'opportunité d'une plus grande couverture des risques municipaux en temps et lieu.

Avant la séance régulière les conseillers ont tenu caucus pour étudier le rapport soumis par la firme A. Lévesque et Associés sur les deux soumissions reçues. Une compagnie n'a pas accepté de présenter de soumissions faute de temps.

La bataille de l'électricité

Le conseil municipal de Joliette tente d'uniformiser les tarifs

JOLIETTE — La tentative d'uniformiser les taux d'électricité pour les usagers de la ville de Joliette et de les rapprocher de ceux payés aux abonnés de l'Hydro-Québec est amorcée. Le conseil municipal de Joliette, à sa séance du 29 décembre, a adopté une nouvelle cédule de taux pour les institutions religieuses ou d'enseignement.

Cette décision fait suite à une étude faite au cours des derniers mois par les services techniques et le réseau municipal d'électricité auprès de 52 usagers de cette catégorie. Les prix dorénavant chargé pour le service électrique à ces institutions sera le même que celui de l'Hydro-Québec. Sur ces 52 clients du réseau municipal 12 vont subir une baisse de tarif alors que les 40 autres verront monter leur compte, ce qui fera tomber, annuellement quelque $17,000 de plus dans le

(A suivre à la page 6)

A la présentation des voeux

Un souhait: un hôtel de ville

JOLIETTE — La cérémonie annuelle de la présentation des voeux au matin du Premier de l'An à l'hôtel de ville a revêtu cette année un caractère particulier. Comme il n'y avait pas de visite à l'Evêché, le maire Roussin avait invité Mgr Audet à l'hôtel de ville pour rencontrer les Joliettains.

Parmi les voeux que se sont échangés les autorités et parmi les souhaits faits au maire et aux conseillers, qui subiront une élection en novembre prochain, il y eut celui d'un hôtel de ville adéquat.

Tour à tour le Dr Roussin, maire de Joliette, Mgr René Audet, évêque du diocèse, le ministre régional (le maire dixit) l'honorable Marcel Masse, les députés R. Lasalle, des Communes, et Pierre Roy, de l'Assemblée nationale, le juge Claude-Edouard Hétu, président de la Commission scolaire de Joliette et de la Régionale, et M. Roger Cloutier, président de la Corporation du Collège, ont adressé leurs voeux à la population.

Chacun a félicité le juge Hétu, qui a abandonné ses présidences scolaires, du dévouement qu'il a mis à servir les jeunes et du dynamisme qu'il a inspiré à ces organismes qu'il a présidés durant ces dernières années.

Le maire Roussin, selon la tradition, a souligné les progrès municipaux accomplis au cours de l'année écoulée; il a rappelé le souvenir des grands disparus joliettains, des employés municipaux décédés; il a rendu hommage au directeur du service de police, M. Valmore Lapierre, mis à la retraite le 31 décembre. Il a enfin espéré que les nouvelles lois municipales en viennent à favoriser la régionalisation des services.

(A suivre à la page 6)



Le maire C.A. Roussin, de Joliette, présente ses voeux à la population lors de la traditionnelle réception civique du Jour de l'An. Il est entouré de Mgr René Audet, du ministre Marcel Masse, des députés Lasalle et Roy, du juge C.E. Hétu, du président du Collège, M. Roger Cloutier, des échevins et officiers municipaux.

Nommés adjoints parlementaires



M. PIERRE ROY



DR GUY GAUTHIER

Les députés de Joliette et de Berthier ont été nommés adjoints parlementaires. M. Pierre Roy sera l'adjoint au ministre de la Voirie et le Dr Guy Gauthier adjoint au ministre de la Santé. Ces nominations ont été annoncées le 23 décembre dernier par le premier ministre Jean-Jacques Bertrand à l'occasion d'un remaniement ministériel.

M. Gérard Lebel, député de Rivière du Loup, jusqu'ici président de la Chambre, a été promu titulaire du ministère des Communication, M. Jean Cournoyer, député de Saint-Jacques, ministre de la Fonction publique, et M. François Gagnon, député de Gaspé-Nord, ministre d'Etat aux Travaux publics.



Montcalm représente Québec en Louisiane

Monsieur Xavier Deniau député de Loiret à l'Assemblée Nationale française et vice-président de la Commission des Affaires étrangères, et monsieur Garlan Bonin commissaire du Bien-Etre Social dans le gouvernement louisianais, applaudissent l'honorable Masse à la fin de son allocution prononcée samedi midi le 13 décembre à Nathcitoches. (Photo OIPQ). Voir page 8.

Les p'tites affaires de la Cité

Pour la dernière réunion régulière du conseil municipal, tous les conseillers étaient présents et ont siégé sous la présidence du maire, le Dr C. A. Roussin.

Malgré leurs vacances d'hiver, les journalistes occupent la tribune de la presse.

L'ordre du jour ne comprend que 16 articles. Sa mise en marche est cependant retardée par un caucus de plus d'une heure pour permettre au conseil de prendre connaissance du rapport de la firme André Lévesque et Associés sur les soumissions présentées pour les assurances générales de la ville.

Le Conseil, sur recommandation de la Commission de la Protection de la personne et de la propriété, décide de passer l'éponge sur le "péché" de certains marchands qui, se basant sur une plus large interprétation du règlement municipal, ont ouvert leurs établissements en soirée le 15 décembre. Ce règlement prévoyait l'ouverture des magasins durant la semaine précédant la fête de Noël.

A ce moment, le conseil passe à l'article 7 et décide unanimement, à la suite de la publication du bill 24, (Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux), d'abroger le Règlement R-XXVII et ses amendements concernant l'ouverture et la fermeture des établissements commerciaux de la Cité de Joliette.

Dorénavant la loi provinciale doit s'appliquer partout.

A sa réunion du 22 décembre, la Commission des Relations humaines a décidé de maintenir la décision du directeur général des services, M. Maurice Lévesque, relativement aux griefs 22 et 23 soumis par le Syndicat canadien de la Fondation publique, local 1152. La ville par des mises à pied a violé la clause 5.01 du contrat de travail.

Le président de la Commission, le conseiller Lionel Coutu, explique que cette clause du contrat ne s'appliquait pas puisque les employés mis à pied étaient des employés temporaires mentionnés à l'annexe "F" du contrat de travail.

Le conseil accepte le rapport de la Commission et entérine la décision du directeur général.

Avis est donné par le secrétaire-trésorier que le rôle pour la confection des trottoirs a été déposé le 29 décembre.

Le conseil regrette de ne pouvoir accepter la demande de la directrice du Centre Notre-Dame de Bonsecours pour l'exemption de la taxe foncière sur l'immeuble que le Centre vient d'acquérir de la Meunerie Coopérative.

La loi interdit une telle exemption.

La demande du Collège de participer à l'Exposition-carrières qui se tiendra du 15 au 21 mars est laissée à l'étude.

La sollicitation d'une page d'annonce à $100 dans le programme souvenir du festival de la Commission scolaire est renvoyée à l'étude du budget.

"Que les commissaires payent une page d'annonce avec les $3,000 que la ville vient de verser en taxes scolaires pour les terrains de Jeux Bosco et Maria-Goretti", a déclaré un échevin.

Deux griefs soumis par le Syndicat canadien de la Fonction publique seront transmis à la Commission des Relations humaines.

La demande d'un permis de construction pour réparations à l'immeuble situé au 40 sud, rue Lajoie, dans la zone de rénovation sera soumis à la Commission d'Urbanisme.

Le conseil accepte de verser la cotisation de $210 pour le terme 1969-1970 à l'Union des Municipalités du Québec.

La requête de M. Nicolas Lisi pour travaux d'aqueduc, d'égout et de pavage sur la rue Ladouceur a été transmise aux services techniques qui feront rapport à la prochaine séance.

QUOI FAIRE SANS L'ACTION POPULAIRE

Cinéma VÉNUS
Le plus chic
Tél. 756-6321

10 au 16 janvier

LE PLUS GRAND SPECTACLE EN COULEUR ENCORE JAMAIS PRESENTE AU CINEMA VENUS

Avec des artistes aussi célèbre que

● MICHELE MERCIER

● ROBERT HOSSEIN



"Une corde un colt — 48 heures d'amour"

UN PROGRAMME DOUBLE STRICTEMENT RESERVE AUX ADULTES

SAMEDI, MATINEE SPECIALE POUR LES ENFANTS

"Les frères Corses" UN GRAND FILM D'ACTION EN COULEUR

Plus: Cartoon — Comédie

GRATIS: CHIPS - BOUTON HOCKEY

Prix d'adm.: 35c

PIERRE RICARD
STATION SERVICE
Mise au point - Remorquage
Lavage - Graissage
Nous allons chercher votre auto
100, Boul. L'Industrie **Joliette**
Tél.: 753-7175
GRAND CHOIX D'AUTOS USAGEES

L'action POPULAIRE

LVIIIe année — NO 1 JOLIETTE, MERCREDI LE 7 JANVIER 1970

St-Roch de l'Achigan

12 personnes périssent dans un incendie

St-Roch-de-l'Achigan — Une réunion familiale des Fêtes s'est terminée tragiquement dimanche matin, le 4 janvier, alors que 12 personnes ont perdu la vie dans un incendie qui a rasé une maison de bois de deux étages, sise dans le rang l'Achigan Nord, à Saint-Roch.

Toute la maison a brûlé très rapidement et il n'y eut aucun survivant. L'incendie a débuté vers 7 heures et le service des incendies a reçu l'alerte à 7 h. 05. A l'arrivée des sapeurs sur les lieux, quelques minutes plus tard, toute la maison était en flammes et le 2e étage était déjà écroulé.

"Personne ne sait comment cela a commencé", a dit un responsable du service des incendies.

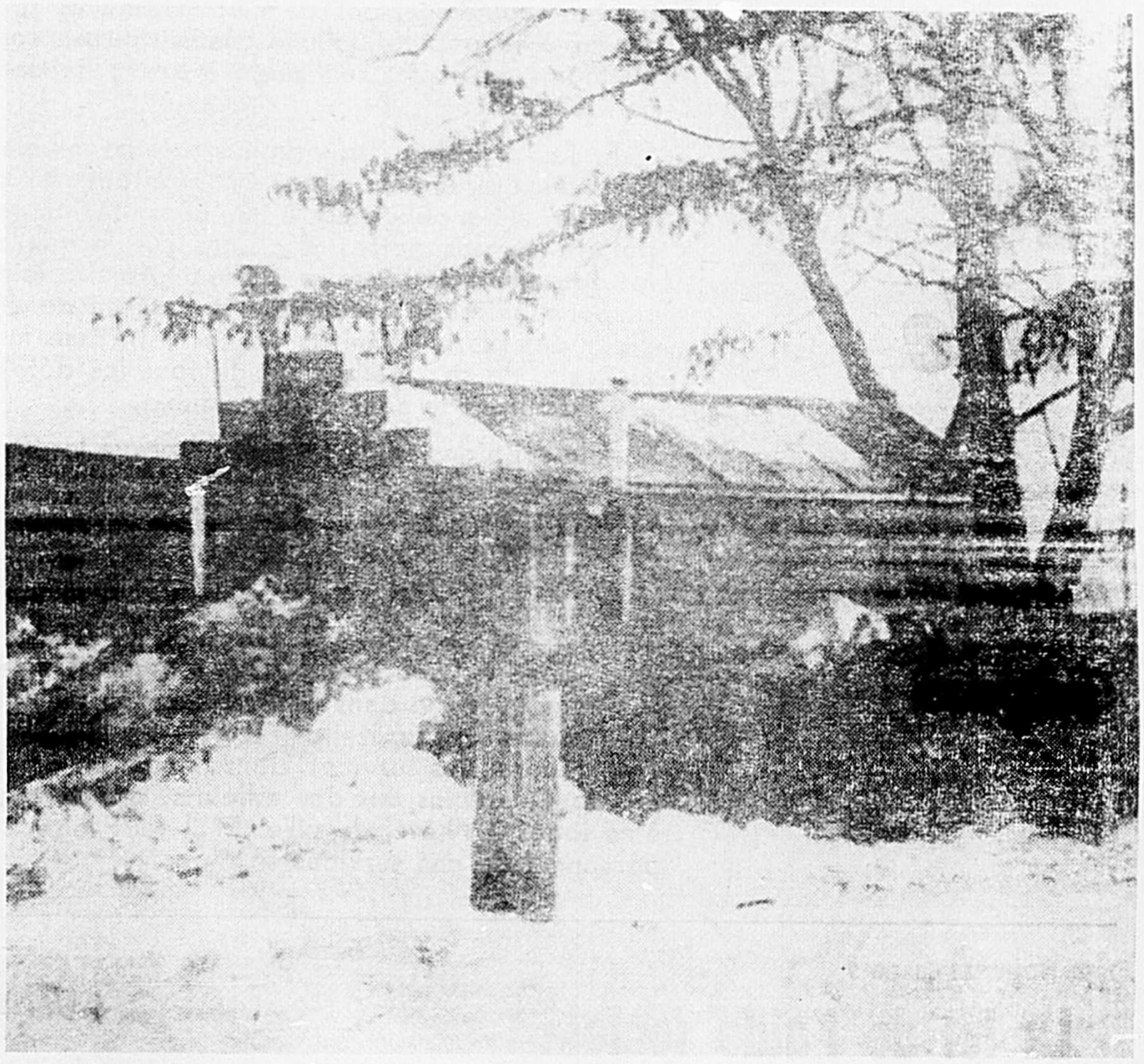
Un voisin a dit qu'"à l'exception du crépitement du feu, c'était calme. Ils doivent tous être morts durant leur sommeil".

Une voisine a dit qu'une maison voisine de celle de la famille Proulx avait été menacée par les flammes mais que les pompiers, travaillant sous une température proche de zéro, avaient réussi à contenir les flammes.

Aucun appel au secours n'a été entendu a-t-elle dit, mais la maison a brûlé très rapidement.

Les victimes de ce feu tragique sont M. et Mme Maurice Proulx, âgés respectivement de 37 et 34 ans, et leurs cinq enfants, Renée, 12 ans, Daniel, 11 ans, Alain, 8 ans, Maurice Jr, 4 ans et Linda, 2 ans.

M. et Mme Wilfrid Lanteigne, âgés respectivement de 25 et 32 ans, tous deux de Montréal, M. et Mme Robert Champagne, âgés de 25 et 19 ans de Trois-Rivières, et leur fil- ont également péri dans cet le Manon, âgée de 18 mois, incendie. Ils étaient en visite chez les Proulx pour la fin de semaine.



Il ne reste rien de la petite maison de bois de deux étages qui a été le tombeau de douze personnes dimanche matin à Saint-Roch de l'Achigan. Le travail des pompiers a sauvé de la destruction le hangar et la maison voisine dont on aperçoit un coin à l'extrême gauche de la photo.



A l'entour de l'hôtel de ville

Est-ce possible que cette année l'alentour de l'hôtel de ville change de place?

Ecole Baby... Noviciat... ou un hôtel le ville tout neuf?

Diplomate comme on le connaît, M. le maire n'a pas précisé officiellement la solution envisagée.

Mais est-ce bien vrai cette fois que la réception annuelle du Premier de l'an aura lieu, en 1971, dans un lieu plus convenable.

Qui va finalement gagner la bataille de l'électricité? L'Hydro-Québec? Le trésor municipal? Ou le contribuable joliettain?

Le Camp EDPHY de Val Morin a rendu hommage à un Joliettain authentique: Georges Rondeau.

La première bordée de neige de la saison a été de taille. Le retour à la normale a été assez long mais n'a pas nui au bon fonctionnement des services municipaux.

Mais elle causera probablement un déficit au poste déneigement dans le budget municipal.

L'année 1970 sera une année électorale.

Quels seront à Joliette les conseillers qui se disputeront les six sièges du conseil.

Au départ, il y en aura trois d'assis par terre.

Et il y aura des élections provinciales. C'est peut-être pour cela que notre ami Pierre s'est permis, à la réception du Jour de l'An, de traiter de 98% des objectifs réalisés par le parti qu'il représente.

Si le candidat PQ est déjà choisi, le candidat libéral ne l'est pas encore. Il faudra attendre semble-t-il, après le 17 janvier.

(A suivre à la page 6)



Il sera fêté

A l'occasion de sa retraite, le chef Valmore Lapierre, directeur du service de police de Joliette, sera honoré par la population. La fête est organisée par les policiers municipaux. Les autorités civiles de Joliette y prendront part.

Jean Chrétien et Antonio Yanakis visitent la Réserve de la Manouane

Vendredi le 26 décembre, l'honorable Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le député de Berthier au Parlement canadien, M. Antonio Yanakis, de qui relève la représentation politique de la réserve indienne de la Manouane, se sont rendus en hélicoptère visiter les Indiens de la réserve pour se rendre compte des travaux exécutés sur ce territoire au cours de l'année par le Gouvernement fédéral.

On sait que par suite d'une visite effectuée sur ce territoire par le député Yanakis au cours de la campagne électorale de juin 1968, celui-ci avait constaté l'insuffisance et l'exéguité des écoles existantes et en plus l'absence d'une maternelle.

Depuis ce temps, le ministre a reconnu le bien fondé de cette situation et au cours de l'année une école de douze classes fut construite en plus de la maternelle et des logements pour professeurs.

De plus un programme de construction de 50 résidences pour les

(A suivre à la page 6)

Deux incendies à Joliette

JOLIETTE — La dernière quinzaine a été marquée de deux incendies assez sérieux dans la ville de Joliette.

RUE ALICE

Le samedi 4 janvier, un sérieux incendie a ravagé le domicile de M. Adélard Desmarais au 483 de la rue Alice.

Le feu a pris naissance dans la cave où M. Gérard St-Jean tentait de dégeler les conduites d'eau à l'aide d'une torche. Les pompiers ont rapidement répondu à l'alerte sous les ordres du chef Germain Rondeau.

DANS UN GARAGE

Hier matin, un incendie a causé quelque $60,000 de dégâts au Garage R. De Roose & Fils, rue Piette.

Pendant que le fils du propriétaire tentait de faire démarrer un camion une explosion dans le moteur a mis le feu au véhicule et à l'intérieur du garage qui a été fortement avarié.

Le travail des pompiers aurait été une autre fois gêné semble-t-il, par la présence de machefer dans les borne-fontaine.

Nouvelle adresse
Drs CHARETTE et LAFONTAINE
OPTOMETRISTES
523, Manseau Tél. 756-4050 Joliette
(près de la Station de Service Esso)

EDITORIAL

Le retour de l'hôtel de ville

Roland Gauvreau

Après avoir assisté, en l'année centenaire, au dévoilement de la maquette de ce palais municipal, qui devait être construit au cours de l'année, nous avons entendu, lors de la réception civique du Jour de l'an, le maire de Joliette, le Dr C.A. Roussin, faire rebondir la question.

Mgr Audet lui-même, dans son allocution, a souhaité la réussite de "projets sur lesquels vous bûchez depuis des années" et a nommé l'hôtel de ville.

Evidemment, l'année 1970 sera l'année des élections municipales. En novembre prochain, le conseil actuel, ou ceux qui voudront demander un renouvellement de mandat, devra présenter à la population une réalisation ou tout au moins un projet réalisable à brève échéance... en 1971.

Si la loi oblige les administrateurs municipaux au referendum, quant aux montants à emprunter, elle n'oblige pas à une consultation populaire sur les autres décisions sur lesquelles les conseillers et le maire devront prendre leurs responsabilités. Il appartient au conseil de décider des plans définitifs de cette bâtisse municipale, de sa localisation, de tous les détails qui établiront le coût de l'immeuble.

A la suite des échecs qui ont marqué les dernières discussions sur le sujet, il faut éviter d'avoir peur et de prendre des décisions hâtives en acceptant un projet d'hôtel de ville qui ne serait pas adéquat. L'édifice municipal qui sera construit doit loger tous les services et chaque chef de service doit posséder un bureau qui répond à l'importance de sa tâche. Or savez-vous qu'il y a dans l'administration municipale, outre le secrétaire-trésorier et le directeur général des services, douze chefs de service, dont certains ont des adjoints, qui doivent être logés à l'hôtel de ville. Et il faut loger le personnel de ces services.

Il faut également prévoir, dans cet édifice municipal, un cabinet pour le maire répondant aux besoins de 1970, des bureaux pour les échevins qui devront de plus en plus recevoir leurs commettants à l'hôtel de ville, une salle publique pour les séances du conseil, une salle des caucus, des voûtes, tout au moins un peu plus vastes que les actuels cabanons, etc.

Cet hôtel de ville il devra servir pour les réceptions officielles de la ville; il faut donc un hall d'honneur avec décoration adéquate et artistique.

Et si l'on veut que l'édifice municipal réponde pleinement au rôle qu'il doit jouer d'être le coeur de la ville de Joliette, il devra comprendre une bibliothèque publique, un auditorium à l'usage du public, une salle de réunion pour les organismes joliettains qui peuvent en avoir besoin, une salle d'exposition permanente. Et j'ajoute que l'hôtel de ville devrait, soit dans le même immeuble, soit dans un pavillon tout proche, loger les richesses du Musée de Joliette.

La réalisation de ce projet est une urgence à Joliette.

On a parlé du Noviciat des CSV... il faudrait peut-être tendre la main de ce côté une autre fois.

On parle de l'Ecole Baby... l'achat de cet immeuble ne serait qu'une solution temporaire.

J'espère que l'administration voudrait, après six ans de cogitation, arriver à une solution permanente pour un hôtel de ville.

Mais il faudra informer adéquatement la population, lui présenter le problème dans son entier et ne pas lui faire croire qu'une école, dont on débarrasse une communauté, aussi méritante qu'elle soit en milieu joliettain, peut devenir un hôtel de ville adéquat pour y fêter en 2064 le deuxième centenaire de notre ville.

LES NOUVELLES LOIS

La loi de l'aide sociale

QUEBEC (OIPQ) — Le lieutenant- gouverneur a sanctionné la loi de l'aide sociale (Bill 26) adoptée par l'Assemblée nationale.

Le bill 26 est une loi-cadre qui refond complètement diverses lois d'aide sociale en un seul texte: la loi de la commission des allocations, la loi de l'assistance aux mères nécessiteuses, la loi des allocations aux aveugles, la loi de l'aide aux invalides, la loi de l'assistance aux personnes âgées, et quelques articles d'autres lois sociales.

Les principales dispositions de la loi-cadre sont les suivantes:

— l'aide sociale sera désormais accordée à la famille en tenant compte des besoins et des moyens de l'ensemble de ses membres;

— l'aide sociale sera accordée sur la base de la différence qui existe entre les besoins de la famille et les revenus dont elle dispose;

— l'aide sera fournie en espèces ou en nature;

— la nouvelle loi fait une distinction entre les besoins ordinaires de la famille (nourriture, vêtement, frais d'occupation d'une maison ou d'un logement) et ses besoins spéciaux;

— toute personne qui se croira lésée parce que l'aide lui aura été refusée, ou qu'elle estimera insuffisante, l'aide obtenue pourra demander de reviser la décision prise à son sujet, puis, même après revision, en appeler à un nouvel organisme créé sous le nom de "Commission d'appel de l'aide sociale";

— toutes demandes faites avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, en vertu des lois abrogées, deviendront automatiquement des demandes d'aide sociale; aucune prestation en sera discontinuée;

— la nouvelle loi traite des accords que le gouvernement peut conclure avec d'autres gouvernements ou organismes pour faciliter l'exécution de la nouvelle loi, ainsi que du secret auquel sont astreints les fonctionnaires et employés du ministère de la Famille et du Bien-être social dans l'exercice de leurs fonctions.

A.F.E.A.S. Saint-Pierre

L'AFEAS St-Pierre souhaite à tous ses membres une année 1970 remplie de joie, santé et paix.

La première réunion de l'année 1970 aura lieu mercredi le 14 janvier à 7 h. 45 p.m. au local habituel.

Bienvenue à toutes.



M. LIONEL BOULET, LAUREAT DU PRIX SCIENTIFIQUE DU QUEBEC 1969

M. Lionel Boulet, directeur de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec, et président de l'ACFAS, a été choisi comme lauréat du prix scientifique du Québec pour les travaux qu'il a effectué en électricité. Sur la photo prise à cette occasion au Club Canadien, nous apercevons dans l'ordre habituel M. Maurice Boisvert, vice-président à l'enseignement à l'Université du Québec, le lauréat M. Lionel Boulet et M. André Giroux, sous-ministre adjoint aux affaires culturelles du Québec qui lui a remis un chèque au montant de $5,000. (O.I.P.Q.)

Je l'ai lu dans... L'Action POPULAIRE

Evénement culturel unique à Joliette

Représentation de "Le Roi David" de Honegger

Le 20 janvier prochain aura lieu à Joliette un spectacle de grande classe nécessitant des effectifs considérables. Il s'agit d'une représentation du chef-d'oeuvre d'Arthur Honegger, LE ROI DAVID, pour récitant, solistes, choeur et orchestre. Ce spectacle est d'abord présenté à Québec dans la saison de l'Orchestre symphonique dont il constitue d'événement majeur. C'est la même distribution, les mêmes effectifs et la même direction que l'oeuvre sera donnée à Joliette mardi le 20 janvier. Le récitant sera le comédien Jean-Marie Lemieux, les solistes seront Jean Patenaude, soprano, soliste au New York City Center, Claude Ouellette, mezzo-soprano, Pierre Boutet, ténor. Le choeur symphonique de Québec avec 150 voix et les 75 musiciens de l'orchestre symphonique de Québec compléteront les forces nécessaires à la présentation de cette oeuvre d'envergure. Le tout sera sous la direction de Pierre Dervaux, éminent chef d'orchestre français.

C'est vraiment à un événement artistique unique pour Joliette que sont conviés les amateurs de belles choses, grâce à la collaboration entre le Centre culturel de Joliette et le ministère des Affaires culturelles du Québec. Toute la population est invitées à participer à cet événement, d'autant plus que la partition d'Arthur Honegger avec ses choeurs puissants et vivants est d'un accès très facile; c'est une musique très directe capable d'enthousiasmer immédiatement l'auditeur le moins averti et de combler le musicien le plus difficile.

Depuis le 6 janvier, les billets sont en vente à la Librairie René Martin.



Eminent chef d'orchestre à Joliette

L'on voit ci-dessus Maître Pierre Dervaux, éminent chef d'orchestre français qui dirigera la représentation du chef d'oeuvre d'Arthur HONEGGER, LE ROI DAVID, pour récitant, solistes, choeur et orchestre, mardi le 20 janvier prochain dans l'Auditorium du Collège de Joliette. Pierre Dervaux a enregistré un grand nombre de disques et est invité à diriger régulièrement des orchestres dans le monde entier. Il est principalement président-chef d'orchestre de l'Association des concerts Colonne, à Paris, et directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Québec.



FAISONS DE LA MUSIQUE. — **Le service des moyens techniques d'enseignement du ministère de l'Education prépare des émissions de radio et de télévision à l'intention des écoliers. Quand des commissions scolaires le lui demandent, le service envoie ses équipes rendre visite aux classes qui profitent des émissions. C'est ainsi que les équipes de Mlle Marie Bolduc — (Faisons de la musique — 1ère, 2e et 3e séries) — et de M. Pierre Perron — (Faisons de la musique — 4e série) — se sont rendues récemment dans une école élémentaire de la ville de Hull. Elles y ont présenté, en première année et en quatrième année, une émission type et elles ont répondu ensuite aux questions des professeurs et des directeurs d'école; ce fut une excellente occasion d'évaluer les résultats des émissions que le service des moyens techniques d'enseignement prépare, ainsi que d'entendre certaines suggestions pour les améliorer. Le service espère que d'autres commissions scolaires s'intéresseront également à de telles émissions non seulement de musique, mais aussi de français, d'éducation physique et d'arts plastiques. (OIPQ)**

Au TNM à compter du 16 janvier

Le Marquis qui perdit de Réjean Ducharme dans une mise en scène d'André Brassard

Montréal, le 29 décembre 69 — A compter du 16 janvier 1970 et ce, jusqu'au 15 février au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts, le Théâtre du Nouveau Monde présentera une satire historique de Réjean Ducharme, **Le Marquis qui perdit** dans une mise en scène d'André Brassard avec Henri Norbert dans le principal rôle.

Le Marquis qui perdit se situe à la fin de la domination française et met en scène les principaux personnages héroïques de cette époque, le tout à la sauce de Réjean Ducharme. Nous pourrons donc assister à des scènes loufoques entre Montcalm, Vaudreuil, Lévis, Rigaud et Bigot. C'est ainsi que nous entendrons Montcalm dire (en alexandrins classiques, cela va de soi!) à Marie-Louise, épouse de Vaudreuil:

"Tu es une obstineuse, une maîtresse en gueule;
Tu n'es rien que cela et tu n'es pas la seule.
J'en ai connu des cents, des femmes comme toi.
Le genre énergumène est, plus que tu ne crois,
Répandu, populaire, affirmé, féminin.
On les entend partout, tes horribles refrains,
Au Pérou, au Japon, à Cuba, en Turquie,
Au Brésil, et en Chine, en Finlande, en Russie,
En Suède, en Ecosse, Equateur, Birmanie,
Au Mexique, au Maroc, au Transvaal, au Chili,
En Grèce et en Espagne, en Inde, en Australie,
En Hollande, au Bengale, en Perse ,en Italie,
etc..."

Maintenant connu universellement pour ses romans, Réjean Ducharme avec cette pièce présentera sa troisième oeuvre dramatique après **Le Cid Maghané** et **Ines Pérée et Ina Tendue** présentées, avec succès, au Festival de Ste-Agathe au cours de l'été 1968.

Le Marquis qui perdit sera interprété par Henri Norbert (Montcalm), Lionel Villeneuve (Vaudreuil), Marcel Sabourin (Rigaud), Claude Gai (Bigot), Edgar Fruitier (Lévis), Louisette Dussault (Marie-Louise), Ginette Letondal (Péan), Luce Guilbeault (Pénissault), Rita Lafontaine (Barantes), Elisabeth LeSieur (Beaubassin), Frédérique Collin (Servante) Normand Morin (Serviteur). Les décors et les costumes sont de Robert Prévost.

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
S. EXC. MGR RENE AUDET
Administration:
Président: Dr Roland Magnan
V-président: Dr J.-E. Forest
Directeurs: Mgr André Desrochers, v.g.
Dr Joseph Lafortune
Abbé Louis Germain
Rédaction: Roland Gauvreau
Publicité: J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
Secrétariat: Pauline Lacoursière
Diane Bayeur
Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada $5.50 — A l'extérieur: $6.00

72 nord, Place Bourget, Joliette, Québec
C. P. 50 Tél. 753-7530 — 7539

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 0161

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

MEMBRE
HEBDOS DU CANADA

MEMBRE

† REMERCIEMENTS

MME REAL HETU ET SES ENFANTS
IVAN, RICHARD, LISE ET GUY
remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques le sympathies soit par leur présence, offrandes de messes, fleurs et dons de toutes sortes, lors du décès de
M. REAL HETU
Joliette, le 18 décembre 1969



Adieu du juge Hétu à la C.S.

Le juge Claude-Edouard Hétu a fait hier soir ses adieux aux chaises scolaires. Il a présidé pour la dernière fois la réunion de la Commission scolaire de Joliette, une brève séance de routine, où le geste le plus important a été l'acceptation de la démission du juge Hétu. C'est le doyen des commissaires qui a présenté la motion pour accepter la démission et qui a ensuite remercié le président sortant de son dévouement et des services rendus. Au nom de ses collègues il a présenté au président démissionnaire une plaque souvenir rappelant ses états de services à la Commission scolaire de Joliette.

Jean Chrétien...

(Suite de la page 3)

Indiens fut commencé et déjà une trentaine sont complétées.

Le ministère a aussi amélioré les rues de la réserve, le système d'aqueduc et le réseau d'électricité en y installant des dynamos plus puissants.

Le coût total de ces constructions et améliorations se totalisent à plus de $1,000,000.

Le député de Berthier, M. Yanakis, profitera de la visite du ministre pour le convaincre de la nécessité de construire une route carrossable reliant la réserve indienne au village de St-Michel-des-Saints, situé à 47 milles de distance.

Actuellement les Indiens sont isolés sur leur réserve le seul moyen accessible par St-Michel-des-Saints, est la voie des airs. M. Yanakis considère que ce projet sera des plus bénéfiques pour le développement touristique de cette région, située au nord du comté de Berthier; il projette aussi de faire ériger un parc à mi-chemin; nul doute alors que ce territoire attirera la curiosité de milliers de touristes en plus de contribuer, de façon humanitaire, au bien-être des Indiens de la réserve.

Depuis déjà trois années que le député Yanakis travaille sur ce projet et cette fois en compagnie du ministre, il compte bien réaliser définitivement cette ambition.

Le ministre Chrétien et le député Yanakis ont fait le voyage de St-Gabriel à la réserve indienne dans un hélicoptère du gouvernement fédéral.

Le conseil municipal...

(Suite de la 1ère page)

trésor municipal. Ces tarifs deviendront en vigueur le 1er mars, date à laquelle l'Hydro-Québec va hausser ses taux.

La commision de l'électricité et autres énergies, que préside le conseiller Lucien Malo, a déclaré que l'étude des tarifs d'électricité va se continuer. On cherchera à uniformiser les tarifs industriels de même que les taux des établissements commerciaux et de les rapprocher de ceux de l'Hydro-Québec. Il semble que dans ces catégories on découvrira le même phénomène que pour les institutions: certaines paient trop cher alors que d'autres reçoivent des factures en bas du prix de l'Hydro.

"Cette hausse des revenus dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel, a déclaré le président Lucien Malo, de la commission concernée, permettra de réduire très probablement les tarifs d'électricité à Joliette et de mettre les clients joliettains sur la même base que les usagers de l'Hydro-Québec dans les banlieues."

A l'entour...

(Suite de la page 3)

Mais le 17 janvier, qui sera l'Elu? WAGNER montrera-t-il LAPORTE à BOURASSA?

Faites vos jeux! Les casinos provinciaux ne sont pas encore ouverts.

Pourquoi pas un casino dans l'actuel hôtel de ville de Joliette. Ce serait un moyen de le rénover rapidement... aux frais de la clientèle.

Mais il faudrait également bâtir autour du casino quelques hôtels de classe "A".

Un souhait...

(Suite de la 1ère page)

Le juge Hétu a tracé un tableau de la situation scolaire et du travail accompli en 1969. Il a déclaré que les finances étaient en bon état et que "le premier compte de taxes scolaires reçu par les contribuables de Joliette serait bien le dernier. "Il a incité de nouveau les parents à faire montre de vigilance pour conserver l'enseignement confessionnel.

Le président du Collège, M. Cloutier, a déclaré que le Collège maintenait la tradition de ces prédécesseurs. Il a été heureux d'apprendre qu'une première promotion de quatre gradués sortirait en janvier et il a insisté sur l'ambition qu'il faut donner aux jeunes de devenir des hommes d'affaires et des industriels.

Quelques centaines de Joliettains ont ensuite échangé les voeux coutumiers et pris part à la réception civique habituelle au "petit rosé".

Reprise des...

(Suite de la page 13)

sur la modique somme de $5.00 pour toute la saison qui s'étendra jusqu'à la fin du mois de mai 1970.

Ne tardez donc pas et venez vous rendre compte par vous-mêmes qu'il est intéressant de participer aux activités du Centre de loisirs Barthélemy-Joliette et si vous le préférez vous n'avez qu'à débourser pour un soir la somme de .25 cents pour un étudiant ou de .50 pour un adulte.

L'on vous attend dès ce soir... Bienvenue à tous.

St-Cuthbert

(De Notre Correspondant)

DECES

Le 29 novembre furent célébrées les funérailles de feu Roméo Carpentier, époux de Maria Trudel, décédé le 26 novembre à l'âge de 76 ans.

Le 10 décembre, l'abbé M. Piette a chanté le service de feu Jean-Marie Sylvestre, époux de Gertrude Sylvestre, décédé le 6 déc. à l'âge de 57 ans.

A ces familles, nous offrons nos condoléances.

MARIAGE

Le 27 décembre, M. Yvon Matton, vendeur, fils de M. et Mme Georges Matton (Marie Ethier), de Longueuil, a épousé Mlle Ginette Massé, fille de M .et Mme Laurent Massé (Marthe Livernoche). C'est le R.P. Jean Livernoche, c.s.v., oncle de la mariée, qui a célébré.

Nos meilleurs voeux à ce jeune foyer.

BAPTEME

Le 14 décembre, Marie, Fernande, Brigitte, née le 28 novembre, enfant de M. et Mme Guy Toupin (Gisèle Lacharité). Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Rémillard (Fernande Toupin), oncle et tante.

MARGUILLIERS

En remplacement de MM. Hector Brûlé et Léo-Paul Lambert, dont le mandat d'office prenait fin avec l'année 1969, les paroissiens ont élu pour leur succéder MM. Benoit Laferrière et Roland Denis. Nos félicitations.

RECENSEMENT

A l'automne 1969, la paroisse de St-Cuthbert comptait 366 familles et 1536 personnes.

St-Jean de Matha

(De Notre Correspondant)

BAPTEMES

GAGNON: Le 4 décembre dernier est née Marie, Line, France, fille de M. et Mme Jean-Guy Gagnon (Marie Beaulieu). Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Beaulieu, grands-parents. La mère portait l'enfant au baptême.

Félicitations!

Du 9 au 10 janvier

Les 24 heures du "10"

MONTREAL — De 7 h. 15 a.m., vendredi 9 janvier à 7 h. 15 a.m. samedi 10 janvier, le canal 10 sera en ondes sans interruption. "Les 24 heures du 10" vous réservent des surprises et du plaisir en masse.

L'horaire du vendredi 9 janvier ne subit aucun changement jusqu'à 11 heures du soir:

Parmi les émissions qui comptent des invités, soulignons: "Madame est servie", en chansons, en blagues et en entrevues par les animateurs et leurs invités.

"Le 5 à 6" est rehaussé par la présence et les refrains de Julie Arel. "La clé d'or" présente de nouvelles chansons interprétées par Shirley Théroux et Fernand Gignac.

"Vrai de vrai" vous divertit par l'entremise de Réal Giguère et de ses invités Juliette Petrie et Robert Rivet.

"Vandeville" vous plonge dans le décor du théâtre national avec Paolo Noël ,Juliette Petrie et Julien Bessette.

Enfin, "En pantoufles" à compter de 11 heures p.m. met à l'affiche, 3 super-productions consécutives, de portée internationale:

"L'Egyptien" (noir et blanc): Une reconstitution semi-historique mettant en vedette Jean Simmons, Peter Ustinov, Victor Mature. Le film raconte l'histoire d'un jeune homme, Sinouhé, fils adoptif d'un savant médecin des pauvres, dont la vie est un mélange de bien et de mal.

"Hatari" (en couleur): Des aventures romancées mettant en vedette John Wayne, Hardy Kruger, Elsa Martinelli, Red Button, Gérard Blain et Bruce Cabot. Au Tanganyika, des chasseurs capturent les animaux sauvages pour les revendre à des jardins zoologiques.

"Sous le plus grand chapiteau du monde" (en couleur): Un documentaire sur le cirque "Barnum" mettant en vedette Cornel Wilde, Betty Hutton, Dorothy Lamour, James Stewart et Charlton Heston. Ce film raconte les petits drames quotidiens des vedettes, les rivalités de piste, l'idylle entre le directeur du cirque et une trapéziste... il décrit le spectacle et l'envers du décor.

Ne manquez pas "Les 24 heures du 10" du vendredi 9 janvier au samedi 10 janvier.

Le 23 octobre dernier naissait une petite fille du nom de Marie Linda, Denise, enfant de M. et Mme Léo Beaulieu (Mariette Beaulieu). Parrain et marraine: M. et Mme Emile Beaulieu, de Joliette, grands-parents de l'enfant; porteuse: Mme Ghislaine Gagnon, tante de la fillette. Félicitations.

REMERCIEMENTS DES LOISIRS

Les membres du Comité des Loisirs remercient chaleureusement toutes les personnes et les Associations, de même que tous ceux et celles qui ont participé au succès de la Fête de Noël. C'est grâce à vous tous et à votre collaboration que cette année encore cette journée a été une réussite et qu'on a pu faire le bonheur de centaines d'enfants venus rencontrer le Père Noël et la jolie fée des Etoiles, Mlle Louise Durand (Robert) et ses fidèles lutins. Cette fête très populaire a remporté encore une fois un énorme succès! Merci à tous et aux organisateurs qui sont très prodigues de leur temps et de leur énergie!

St-Roch

(De Notre Correspondant)

DECES MULOIN

Quelques jours après Noël, le Seigneur Jésus avait besoin d'un petit ange pour adorer son fils Jésus; c'est pourquoi il a choisi de venir chercher la toute mignonne Martine Muloin âgée de 20 mois. Décédée le 28 décembre, la cérémonie des anges eut lieu le 30, et fut présidée par M. le curé Hénault. Martine laisse pour la pleurer, son père et sa mère M. et Mme Réal Muloin (Lise Lemire) ses trois soeurs, Danielle, Carole et Sylvie. Ses grands-parents, M. et Mme Mathieu Muloin, et M. et Mme Roch-Elie Lemire. Un grand nombre d'oncles et tantes, tant paternels que maternels, des cousins et cousines, des compagnes de jeu.

Agissaient comme porteurs Michel et Jocelyn Malo, Gyslain Bélanger tous cousins de la petite Martine et Claude Beaucage.

Un grand nombre de paroissiens et beaucoup d'enfants ont conduit cette petite à son dernier repos.

A ses parents et ses soeurs nos condoléances les plus sincères.

AVIS D'UNE GRANDE IMPORTANCE

Voici deux numéros de téléphone qu'il serait bon de noter bien en vue pour rejoindre les pompiers de St-Roch: 832-2661 — 832-2036.

Dernière partie de quilles pour 1969.

Plus haut simple F.: Mme O. Vanden Abeele, 161; H.: M. Roch Lamarche, 156.

Plus haut triple: F.: Mme O. Vanden Abeele, 426; H.: M. Roch Lamarche, 407.

Félicitations.

BAPTEMES

MORIN: Le 4 janvier 1970, Jos., André, Stéphane, né le 17 décembre, enfant de M. et Mme Réjean Morin (Fernande Pimparé). Parrain et marraine: M. et Mme André Lajoie (Gyslaine Morin) de St-Vincent de Paul. Porteuse: Mlle Danielle Morin.

GAGNON: Le 4 janvier 1970, Jos., Alfred, Martin né le 27 décembre 1969, enfant de M. et Mme Paul-Emile Gagnon (Madeleine Gariépy). Parrain et marraine: Michel et Nicole Gagnon, frère et soeur du bébé. Officiant: M. le curé Zénon Clément de Montréal. Porteuse: Mme Jean-Guy Gagnon.

Félicitations!

BEAUCHAMP: Le 4 janvier 1970, Marie, Nancy, Isabelle, née le 26 décembre, enfant de M. et Mme Lucien Beauchamp (Réjeanne Guilbeault). Parrain et marraine: M. et Mme Yvon Murray (Laurette Beauchamp) de Montréal. Porteuse: la maman. Officiant: M. le curé Zénon Clément de Montréal.

Encouragez nos annonceurs

Dans le comté de L'Assomption

Deux municipalités recevront $ 89,128.37 du ministère des Affaires municipales

QUEBEC, le 30 décembre 1969 (O.I.P.Q.) Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a accordé $89,128.37 en subventions à deux municipalités du comté de L'Assomption.

Les municipalités qui se partageront cette somme sont: la paroisse de Saint-Sulpice, $52,314, et la paroisse de L'Assomption, $36,814.37.

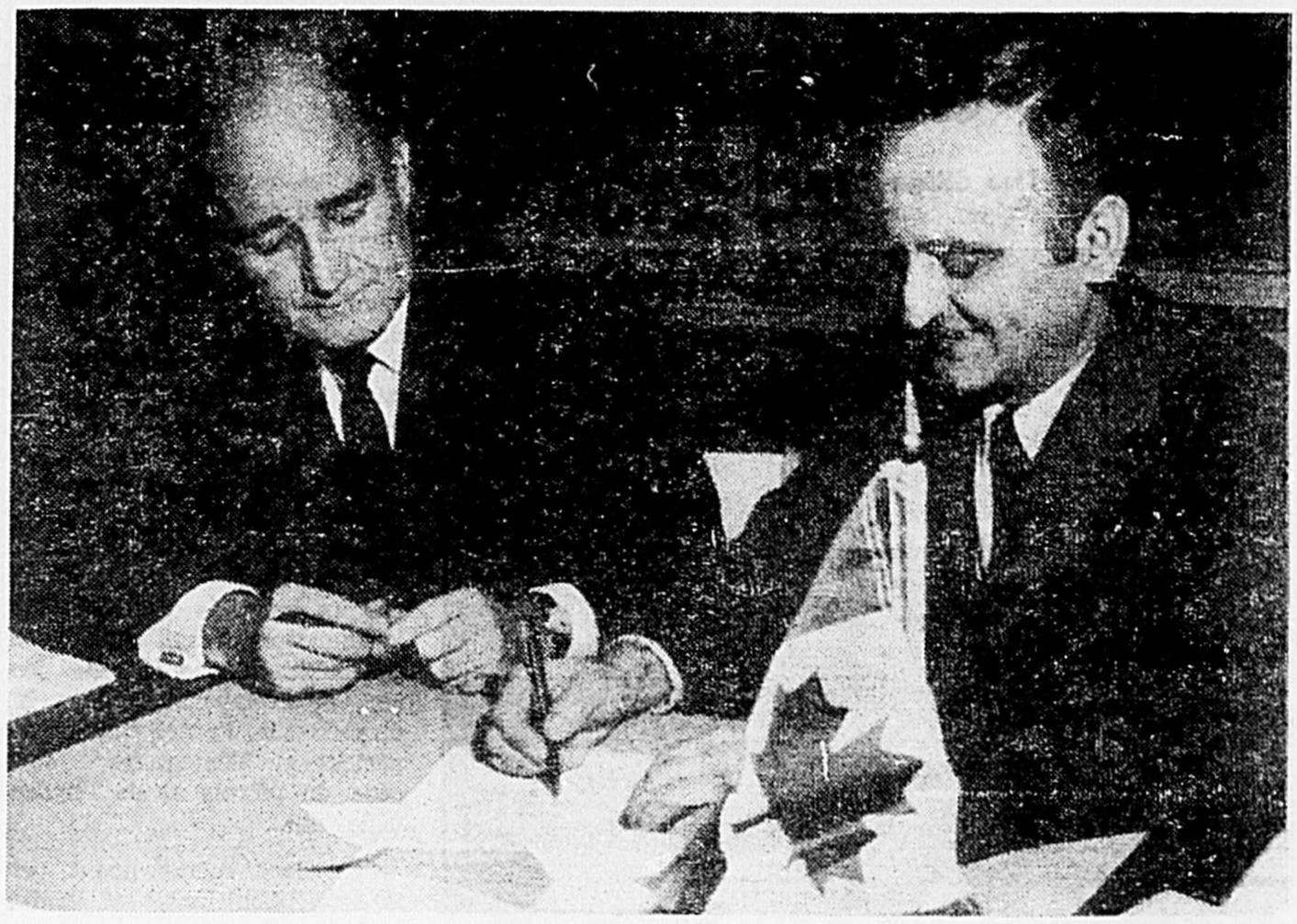
La subvention de la paroisse de Saint-Sulpice sera répartie en dix versements annuels de la façon suivante:

1ère année	$5040
2e année	$4536
3e année	$4030
4e année	$3472
5e année	$2744
6e année	$2014
7e année	$1288
8e année	$1008
9e année	$ 644
10e année	$ 420

La paroisse de L'Assomption recevra également sa subvention en dix versements annuels de:

1ère année	$7,362.87
2e année	$6,626.58
3e année	$5,890.30
4e année	$5,154.02
5e année	$4,049.58
6e année	$2,945.14
7e année	$1,840.72
8e année	$1,472.58
9e année	$ 920.36
10e année	$ 552.22

Ces sommes, accordées dans le but d'alléger le fardeau des contribuables, seront payées grâce aux crédits votés annuellement par l'Assemblée nationale pour l'établissement de services municipaux d'aqueduc et d'égouts.



ENTENTE CANADA-QUEBEC SUR L'INITIATION DES IMMIGRANTS A LA VIE COMMUNAUTAIRE — Le secrétaire d'état fédéral, M. Gérard Pelletier (à gauche), et le ministre de l'Immigration du Québec, M. Mario Beaulieu, ont signé il y a quelques jours une entente destinée à favoriser l'intégration des immigrants à la réalité sociale québécoise et à faciliter l'obtention de la citoyenneté canadienne. Au cours de la cérémonie de la signature, qui s'est déroulée au siège social de l'Hydro-Québec à Montréal, M. Beaulieu a déclaré que les cours de préparation à la citoyenneté se feront dans l'esprit des priorités du Québec, à qui il incombe de promouvoir la connaissance de la langue française chez les immigrants. En vertu de l'entente le gouvernement du Canada s'engage à verser au gouvernement du Québec la moitié des frais encourus pour l'initiation des immigrants à la vie communautaire. (OIPQ)

SAINT-JACQUES

(De Notre Correspondant)

BAPTEMES:

GEOFFROY: Marie, Annociade, Mariette, Ghislaine, fille de M. et Mme Réjean Geoffroy (Mariette Lemarbre). Parrain et marraine: M. et Mme Léo Lemarbre (Annonciade Marchand) grands-parents de l'enfant.

MARTEL: Marie, Lise, Gisèle, Hélène, fille de M. et Mme Claude Martel (Lise Lemarbre). Parrain et marraine: M. et Mme Yvon Joncas (Gisèle Lemarbre), oncle et tante de l'enfant. Félicitations!

CLUB DES VOYAGEUSES:

Le club organise pour mardi le 3 février une visite au programme "Madame est servie", "Vrai de vrai" et "Cherchez le magot". De plus amples renseignements vous seront donnés dans les semaines à venir.

SOUPER CANADIEN:

Le souper annuel organisé par l'OTJ de St-Jacques aura lieu cette année le samedi 7 février 70 à l'Académie St-Louis-de-France.

FIANCES 1970:

Fonder aujourd'hui un foyer, c'est relever un véritable défi: autour de nous tant de valeurs sont battues en brèche, à commencer par la fidélité dans l'amour. La réponse à ce problème est simple: il faut trouver un moyen de garder notre amour vivant toute notre vie. Mais comment?... En participant aux sessions de préparation au mariage dans notre paroisse. Ces cours commenceront le 11 janvier à 8 h. p.m. au Centre culturel. Responsables: M. et Mme Serge Perrault, Mlle Jeannine Landry, M. Claude Lafrance, M. l'abbé André Henri.

DECES PARIZEAU:

Le 29 décembre âgée de 85 ans est décédée Mme Salomée Aumont épouse de feu M. Louis-Philippe Parizeau. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 3 décembre en l'église de St-Jacques et inhumation au cimetière du même endroit. Dans le deuil elle laisse ses enfants: M. et Mme Pierre-Louis Parizeau de St-Jacques, Mlle Louise Parizeau de St-Jacques, Soeur Lucie Parizeau s.s.a. de Lachine, Mlle Antoinette Parizeau de St-Jacques, M. et Mme Joseph-Armand Parizeau de Pierrefonds, M. Paul-René Parizeau de Montréal, ainsi que six petits-enfants.

DECES ASHBY:

A la suite d'un accident, à l'hôpital Maisonneuve est décédée Mme Georges Ashby née Marguerite Jutras, 29 ans demeurant à 105 rang des Trentes à St-Jean-Baptiste, cté Rouville. Les funérailles ont eu lieu samedi le 27 décembre départ de la Coopérative Frais Funéraires de Montcalm au 13 Venne St-Jacquss pour l'église paroissiale de St-Jacques et inhumation au cimetière du même endroit. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Diane, Sylvie; son père et sa mère: M. et Mme Eugène Jutras de St-Jacques; son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Adélard Ashby de Massawippi. Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Pierre Miron de Ambrun, Ont., M. et Mme Emile Jutras de Montréal, M. et Mme Jean-Paul Beaudoin de St-Jacques, M. et Mme Normand Jutras de Ste-Rose, M. et Mme Gilles Robert de St-Jacques, M. et Mme Georges-Etienne Jutras de St-Jacques, M. et Mme Roger Jutras de Montréal, M. et Mme Jean-Louis Jutras de Montréal, M. et Mme Richard Jutras de Joliette, M. Donat Ashby de Massawippi, Mme Cécile St-Laurent de Massawippi, M. et Mme Henri Ashby de Barnston, M. Laurent Ashby de Massawippi, M. et Mme Philippe Guay de Barnston, M. et Mme Jean-Paul Routier de Coaticook, M. et Mme André Ashby de Magog, Mlle Rita Ashby de Massawippi, Mme Raymond Robert de Compton, M. et Mme Gérard Ashby de Kingschroft.

DECES RIOPEL:

A l'hôpital Maisonneuve est décédé M. Victor Riopel, 46 ans époux de Marielle Forest demeurant à St-Jacques de Montcalm. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 31 décembre départ de la Coopérative Frais Funéraires de Montcalm au 13 Venne à St-Jacques pour l'église paroissiale de St-Jacques le service à 3 heures et inhumation au cimetière de St-Alexis. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, sa mère: Mme veuve Hormidas Riopel de St-Jacques; son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Auguste Forest de St-Jacques; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Soeur Paul-Albert Riopel, s.n.j.m. à St-Lambert, M. et Mme Donatien Riopel de L'Epiphanie, M. et Mme Emilien Riopel de L'Epiphanie, M. et Mme Réginald Riopel de L'Assomption, M. et Mme Paul-Albert Riopel de L'Epiphanie, M. et Mme Léonien Riopel de L'Epiphanie, M. et Mme Florian Riopel de St-Alexis, Mlle Corona Riopel de St-Jacques, Jeanne-d'Arc Riopel épouse de Guy Villemaire de Ste-Julienne, M. et Mme Léo Pelletier de Sherbrooke, M. et Mme Maurice Forest de Montréal, M. et Mme Denis Desjardins de Charlemagne, M. et Mme Fernand Venne de St-Jacques, M. et Mme Luc Forest de Chateaugay, M. et Mme Georges Demers de St-Philippe, M. et Mme Gilles Lachapelle de St-Jacques, M. et Mme Gabriel Forest de Joliette, Mlle Cécile Forest de Montréal, M. et Mme Guy Migué de Crabtree Mills, Mlle Liette Forest de St-Jacques, Mlle Odette Forest de St-Jacques.

Sincères sympathies à ces familles éprouvées.

CONDOLEANCES:

A Mme Euclide Venne et à sa famille, nous offrons nos condoléances à l'occasion du décès de son frère M. Armand Plante décédé à Sorel la semaine dernière.

SAINT-DAMIEN

(De Notre Correspondant)

BELLE REUSSITE:

Samedi soir 20 décembre, eut lieu une très belle messe de minuit à l'occasion des rencontres des SOF. Les onze couples concernés entrèrent à l'église en groupe avec la garde de pompiers volontaires en tête pendant que la chorale dirigée par M. François Allaire et Mlle Martine Poirier à l'orgue s'exécutaient dans un beau chant d'entrée intitulé "C'est toi Seigneur notre joie". MM. Jean-Marie et Marc Mondor accompagnaient également à la guitare et le Père Brunelle du CEGEP au violon. Pendant que nos pompiers s'occupaient du service d'ordre, le renouvellement des promesses de mariages de chaque couple se fit au son de la populaire chanson "Que Dieu protège notre amour" chantée par Mme Roland Lanoue et la chorale suivie de l'Ave Maria de Schubert par le Père Brunelle. Les onze couples communièrent sous les deux espèces pendant que la chorale chantait rassemblés dans un même accord et que le Père Brunelle enchaînait avec orgo de Handell. Mme Eliane et Jules Beauparlant servaient la messe, Mme Huguette et Gabriel Emery ainsi que leur fils Michel agissaient comme commentateurs. Mmes Lise et Claude Richard accompagnés de Mme Lucina et Bernard Robert firent la quête. La messe fut célébrée par notre curé l'abbé Forget. Le magnifique chant "Au dernier jour du grand retour" clôtura la fin de la messe et accompagna nos heureux couples jusqu'au sous-sol de l'église ou un succulent réveillon les attendait. Tous les enfants de ces couples étaient de la partie. Tout se déroule dans l'ambiance et la franche gaieté et se termine à une heure avancée dans la nuit. Parmi les personnes présentes au réveillon on remarquait M. et Mme Donatien Leclerc présidente diocésaine de Joliette ainsi que M. et Mme J.-Denis Ricard. Voici les noms des couples qui ont suivi ces cours: M. et Mme Emérence et André Desrosiers, responsables, M. et Mme Mariette et Jacques Lavallée, responsable, M. et Mme Huguette et Gabriel Emery, M. et Mme Eliane et Jules Beauparlant, M. et Mme Lucina et Bernard Robert, M. et Mme Ninon et Patrick Forget, M. et Mme M.-Berthe et Yves Forget, M. et Mme Fernande et Anastase Turenne, M. et Mme Thérèse et Oneil Beauparlant, M. et Mme Jeannine et Gérard Lavallée, M. et Mme Lise et Claude Richard. Tous, tiennent à remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont aidé à réussir cette inoubliable fête.

MESSE DE MINUIT:

La messe de minuit s'est déroulée dans un oirdre parfait. A l'église même, et au sous-sol assistance nombreuse service d'ordre dirigé par nos pompiers volontaires à l'intérieur comme à l'extérieur tout était pour le mieux. Le minuit chrétien fut chanté en haut par M. Gérald Bruneau, maître chantre et au sous-sol par M. François Allaire tous deux accompagnés de leur chorale. Tout à bien réussi et nous devons que des félicitations à qui de droit.

FIANÇAILLES:

Plusieurs jeunes couples se sont fiancés à Noël: Mlle Nynon Turenne coiffeuse à M. Raymond Beaulieu, inspecteur à la Canada Iron de Ville d'Anjou. Micheline Dénommée couturière à Michel Dandeneau plombier. Suzanne Baril, couturière à Michel Dénommée, mécanicien. Ginette Beaulieu couturière à Jacques Croisetière opérateur dans le bois. Diane Dénommée, ass. secrétaire à Laurent Lavallée employé à la Firestone Joliette. Justin Lavallée, électricien à Reine Collin de St-Esprit, ménagère Félicitations à ces heureux couples.

NOS MALADES:

Nos meilleurs voeux de prompt retour à la santé vont à Mme Antonio Dénommée et M. Armand Guilbault revenus tous deux de l'hôpital dernièrement ainsi que M. Guy Baril qui doit suivre une cure de repos après avoir été hospitalisé.

AUTO-NEIGE:

Dimanche 4 janvier il y a eu bénédiction des auto-neige. c'était beau à voir bien que la cérémonie fut brève chacun n'était pas sans penser qu'un accident est vite arrivée et que partout on doit être très prudent.

BONJOUR 1970:

L'an 1969 est chose du passé! Nous accueillons avec joie l'an 1970. Souhaitons qu'elle nous apportera de la joie, de la santé et beaucoup de bonheur. En cette année nouvelle demandons que Dieu dirige chacun de nos pas et le moindre petit acte que nous ferons afin de s'acheminer sûrement dans la voie la plus sûre qui mènera là-Haut!

Encouragez nos annonceurs

Une délégation de Montcalm en Louisiane

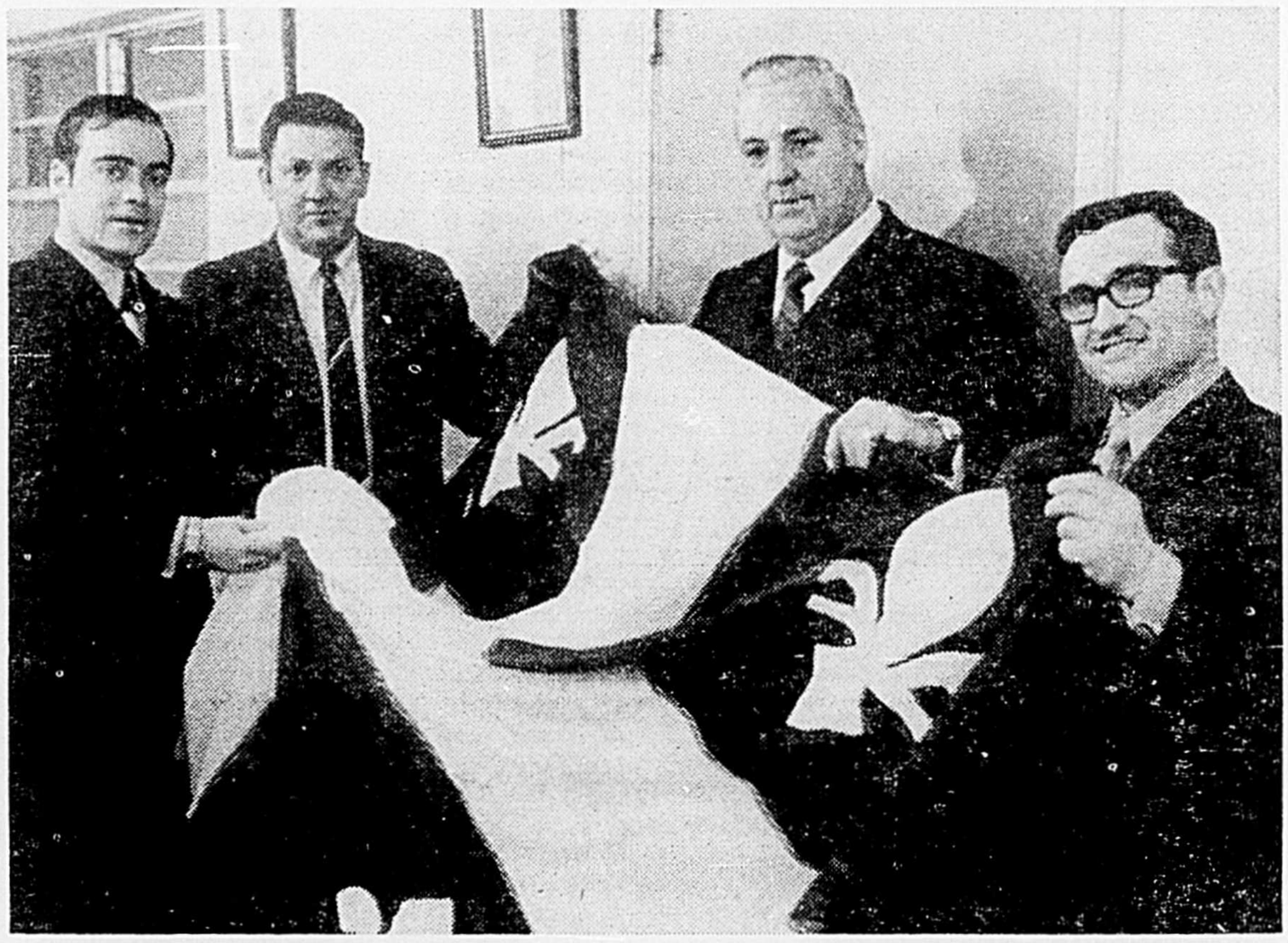
Saint-Jacques — Une délégation québecoise, dirigée par l'honorable Marcel Masse, s'est rendue en Louisiane, en fin de semaine dernière, participer au congrès organisé par le Conseil du développement du français en Louisiane. Cette réunion avait été provoquée dans le but de déterminer les actions à entreprendre dans le cadre de la coopération Québec-Louisiane. Déjà, lors de la visite du gouverneur McKeithen, à Québec, en septembre dernier, des priorités avaient été définies et le communiqué conjoint émis à cette occasion par les autorités québecoises et louisianaises faisait état de la possibilité d'échanges de jeunes, de collaboration dans les domaines de l'enseignement supérieur et élémentaire, dans ceux du pétrole et de l'hydrologie, etc...



M. et Mme Masse et le représentant de l'Université de Lafayette avec les deux jeunes boursières du comté de Montcalm à Southwestern: Diane Marion et Marie-France Tourigny. (Photo OIPQ)

Cependant même avant cette date,, Louisianais et Québecois s'étaient rencontrés et avaient déjà commencé à sympathiser. En effet, au courant de mars 1969, des personnalités de Mamou, petite localité située à une cinquantaine de milles au nord de Lafayette, étaient venues à Saint-Jacques de Montcalm dans le but de jumeler les deux municipalités. En contrepartie, pour conclure définitivement cette entente, les deux maires de Saint-Jacques de Montcalm accompagnaient la délégation québecoise en Louisiane, la fin de semaine dernière. Les participants québecois, avec à leur tête les maires Marcel Lépine et Raynald Dupuis, ont célébré à Mamou même, les retrouvailles des deux villes. Les discours, prononcés de part et d'autre en français, ont mis l'accent sur le plaisir que nous avions tous à nous retrouver ainsi et à jumeler deux localités éloignées géographiquement mais rapprochées sentimentalement. Mamou, en effet, est situé en plein pays acadien et 95% de sa population, d'environ 3,000 habitants, est catholique et parle le français. A Mamou on ne parle pas, comme on pourrait facilement le croire puisque nous sommes en Louisiane, seulement français lorsque des visiteurs québecois arrivent, mais aussi, et le père Leblanc, curé de la paroisse depuis 25 ans nous l'a confirmé: en famille, entre amis, dans la rue, etc...

L'accent est différent, certains mots particuliers expriment la réalité acadienne et louisianaise mais loin d'être un obstacle entre eux et nous ceci constitue plutôt un enrichissement mutuel. Pour qu'à Mamou et ailleurs on continue à parler français, pour que les Acadiens ne perdent pas leur langue et leurs coutumes le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire de son représentant à ce congrès, l'honorable Marcel Masse, député de Montcalm, a répondu au désir des Louisianais en promettant d'envoyer des professeurs québecois dans leurs écoles et de former des professeurs louisianais au Québec. Les Québecois quant à eux, ont insisté sur la coopération à instaurer en pétrologie et en hydrologie. La Louisiane peut nous servir à développer ces domaines: le transport de l'énergie, les droits sous-marins, la législation prétrolière nous intéressant particulièrement. De cette façon les avantages tirés d'échanges culturels, déboucheront selon les principes d'une bonne coopération, telle qu'élaborée par le gouvernement du Québec, sur des avantages économiques.



Les représentants du Québec offrant au maire de Mamou le drapeau du Québec: MM. Masse, Landreneau, Lépine et Dupuis. (Photo O.I.P.Q.)

Les voeux du nouvel An du premier ministre M. Jean-Jacques Bertrand

Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, souhaite, à tous les éléments de la population québécoise, de "posséder en abondance la joie et la paix qui sont de tout temps promises aux hommes de bonne volonté".

"Même à l'ère moderne, les célébrations de la période des Fêtes continuent de nous attendrir et de nous émerveiller. C'est sans doute parce qu'elles s'adressent au coeur autant qu'à l'esprit. Malgré tous les progrès de la science et de la technique, nous restons extrêmement sensibles aux mystères que ces Fêtes évoquent et aux traditions qu'elles continuent d'inspirer, dit-il.

"N'allons surtout pas nous en excuser. Nous ne serions plus que des robots si nous avions perdu la faculté de nous émouvoir devant la crèche de Noël ou devant une famille assemblée pour la bénédiction paternelle.

"Au fond, nous sommes tous en quête de bonheur et d'amour. C'est une aspiration de tous les temps et de tous les milieux. L'homme d'aujourd'hui, comme celui qui a vu se lever, il y a vingt siècles, l'aube de l'ère chrétienne éprouve un immense besoin de se sentir reconnu, accepté, compris. Et il sait bien qu'il n'y a pas de compréhension possible sans amour.

"Car les problèmes humains, qu'ils soient individuels ou collectifs, ne se perçoivent bien qu'avec le coeur. C'est par le coeur que l'on peut aller au-delà de la stricte justice. Les rouages sociaux, mêmes les plus perfectionnés, grinceront toujours si l'on ne sait pas y mettre l'huile de la charité..." déclare le premier ministre.

Une nouvelle méthode pour les scouts de 17 à 19 ans

Depuis quelques mois, l'Association des Scouts du Canada tente l'expérience des équipes COMPAGNONS.

L'équipe COMPAGNONS réunit de 5 à 8 garçons de 17-19 ans qui veulent vivre ensemble des aventures qui correspondent à leurs besoins et à leur âge. Pas de chefs, l'équipe vit de son propre dynamisme et apprend à s'engager dans la société. Pour l'aider, elle choisit elle-même et rencontre régulièrement un foyer et un prêtre qui vont lui apporter leur témoignage, leurs compétences et leur expérience.

Un animateur-compagnon fait le lien entre les équipes d'un territoire donné et l'Association. Déjà, on rencontre des COMPAGNONS à Ottawa, Québec, Montréal, Hearst, Timmins, Sherbrooke, Hauterive, St-Boniface, Bathurst et Nicolet. Et on parle de fondations à Moncton, Trois-Rivières et St-Jean.

Et les entreprises vont bon train. A l'occasion des vacances de Noël, certaines équipes ont choisi d'organiser une messe rythmée à Noël, un camp d'hiver avec une troupe d'éclaireurs, une fiesta pour de jeunes handicapés, une campagne de paniers de Noël, une randonnée en ski...

C'est à travers ces entreprises que les Compagnons apprennent le sens de la vie d'équipe en servant les autres et en se contestant eux-mêmes.



M. et Mme Masse avec le doyen Arcenaux de la faculté d'Agriculture de l'Université Lafayette devant la photo de Martin, acadien et ancêtre de madame Masse (Photo OIPQ)

A Saint-Donat

Institut unique en son genre pour jeunes défavorisés

QUEBEC (OIPQ) — Le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, rend publique la fondation d'un institut de mi-temps pédagogique, mi-temps sportif, destiné aux jeunes défavorisés relevant des services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse.

Cet établissement unique en son genre au Canada est sous la direction de l'Auberge des 4 vents Inc. Il est situé dans un contexte de pleine nature, sur les bords du lac Archambault, au pied du Mont Jasper, à St-Donat dans le comté de Montcalm. Il n'accueille sous son toit que les enfants problèmes qui ne peuvent demeurer dans leur milieu familial.

L'administration de cet organisme reçoit cette année 125 garçons qui entrent en 6e année, selon les normes scolaires du ministère de l'Education. Ils sont pensionnaires du mois de septembre au mois de juin.

Le programme des activités:

Tous les matins (du lundi au vendredi) sont réservés au cours de 6e année proprement dits. Des ateliers pédagogiques sont aménagés à cette fin, selon les normes exigées par le service de l'hygiène scolaire. Un système audio-visuel est à la disposition de l'élève ainsi qu'un laboratoire de sciences naturelles une bibliothèque etc...

L'après-midi et la soirée sont consacrés aux activités culturelles et sportives. Les premières ont trait aussi bien à la peinture, à la sculpture, à la photo, qu'à des travaux collectifs de composition et de création. Le sport, quant à lui, est organisé en fonction des saisons. Tennis, golf, athlétisme, équitation, voile, etc... jusqu'en novembre — Activités de montagne et de conditionnement physique (pré-ski) jusqu'en décembre; enfin, ski, hockey... jusqu'aux beaux jours. (Le centre de ski est sur le domaine de l'institut).

Des activités sociales sont organisées pour les jeunes au cours des fins de semaines: jeux, réunions et discussions, excursions dans différentes parties du Québec.

Pour tous les programmes pédagogiques et sportifs, des éducateurs spécialisés dans leur discipline s'occupent des 125 garçons.

Un comité formé de personnes oeuvrant dans les diverses sphères de l'éducation assiste le conseil d'administration dans l'orientation générale de l'institut. Ainsi, une consultation propice à l'élaboration de programme d'activités est faite avec des orienteurs, des éducateurs physiques, des médecins, des spécialistes dans les domaines du bien-être, de l'éducation, des loisirs et des sports.

Les avantages d'un tel institut:

L'institut de mi-temps pédagogique, mi-temps sportif, créé à la suite des recommandations du rapport Parent, donne l'occasion aux élèves de vivre en compagnie de professeurs compétents et responsables.

La santé physique des enfants est aussi contrôlée grâce à un service médical permanent adapté à l'institut. Les installations concernant le logement des étudiants sont établies en fonctions des exigences du service d'hygiène. Il n'est pas nécessaire de préciser l'importance du contexte plein air qu'offre la nature dans l'élaboration d'un programme d'éducation où le sport occupe une place importante. La santé de l'élève est la première à en bénéficier et cela dès la première année. Quant aux résultats scolaires, des expériences analogues d'éducation furent tentées en Europe et il semble assuré que les résultats seront excellents.

Afin de permettre l'ouverture de cet institut unique en son genre à de nombreux jeunes défavorisés, un "prix de journée" par enfant est alloué à l'administration de l'établissement par le ministère de la Famille et du Bien-être social.



OUVERTURE D'UNE EXPOSITION ARTISANALE AU CENTRE DE LA RUE MUIR, A SAINTE-FOY — Le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Etre social a marqué son intérêt pour les centres d'accueil destinés aux jeunes inadaptés en présidant l'ouverture d'une exposition à l'un de ces centres d'accueil à Sainte-Foy. Sur la photographie en haut à gauche, l'on remarque dans l'ordre habituel, le Dr Claude Mailhiot, directeur général des services de Bien-Etre à l'enfance et à la Jeunesse, M. Patrick Burns, directeur du centre l'accueil Muir, et le Ministre, M. Jean-Paul Cloutier. Sur deux autres photographies, en haut à droite et en bas à gauche, nous pouvons voir les différents travaux des jeunes enfants et adolescents ayant besoin de protection ou de réadaptation. Le Québec compte quatre centres de cette nature dont deux sont situés à Montréal, un à Sherbrooke et l'autre à Sainte-Foy. Enfin sur la dernière photographie, le ministre Cloutier adresse quelques mots aux différentes personnalités présentes à l'ouverture de l'exposition. Il a profité de la circonstance pour montrer l'intérêt qu'il porte à tous les moyens qu'utilise son ministère afin de régler les problèmes de la délinquance et pour assurer la protection de la jeunesse au Québec. (O.I.P.Q.)

SAINT-THOMAS

(De Notre Correspondant)

MESSE DE MINUIT

Tous ceux qui ont assisté à la messe de minuit à Noël ont pu entendre une belle messe, au dire de plusieurs, concélébrée par M. le curé Bellerose, M. le vicaire Boisjoly et les deux frères MM. les abbés Gervais, chantée par la chorale paroissiale qui était composée de femmes et d'hommes désireux de réussir et qui avait pratiqué pendant deux mois, à plus d'un exercice par semaine. Nous remercions publiquement tous ceux qui ont offert leur voix et qui ont fait leur mieux dans la chorale.

21e ANNIVERSAIRE DES LOISIRS

L'Association des Loisirs de St-Thomas célèbre son 21e anniversaire d'incorporation.

A cette occasion aura lieu un banquet pour couples adultes, samedi, le 10 janvier, à 7 h. p.m. à la salle paroissiale.

Ce banquet sera rehaussé de la présence de MM. Roch Lasalle et Pierre Roy, respectivement députés au fédéral et au provincial, ainsi que de plusieurs autres personnalités.

Les billets, en nombre limités sont en vente chez tous les directeurs des Loisirs. Achetez les vôtres le plus tôt possible.

FETE DES ENFANTS

N'oubliez pas la fête des enfants, dimanche prochain le 11 janvier, à l'église, à 2 h. 30. Tous les enfants sont attendus.

SOEUR DIRECTRICE EN DEUIL

Nous offrons à la Soeur Béland directrice à l'école des filles, nos plus sincères condoléances à l'occasion du décès de sa grand-mère, Mme Wilfrid Champagne de St-Barthélemi.

COURS DE PREPARATION AU MARIAGE

Ceux qui se marieront en 1970 peuvent communiquer le plus tôt possible en téléphonant aux presbytères de la cathédrale de Joliette du Christ-Roi, de St-Félix-de-Valois ou de Berthierville.

HOCKEY

Le Joliette a encore vaincu notre club de la ligue juvénile au compte de 4 à 2 mais Richard Dudemaine et François Marcil se sont le plus distingués parmi les nôtres.

St-Barthélemy

(De Notre Correspondant)

FIANCES DE NOEL:

Mlle Cécile Sylvestre, institutrice, fille de M. et Mme Gérard Sylvestre et M. Michel Chapdelaine de Montréal, fils de M. et Mme Léo Chapdelaine. Mlle Liselte Sylvestre, fille de M. et Mme Régis Sylvestre et M. Jean Lacharité, garagiste, fils de M. et Mme Héliodore Lacharité. Mlle Marielle Allard, couturière, fille de M. et Mme Bertrand Allard et M. Jeannot Sylvestre, opérateur à la Textile de Louiseville, fils de M. et Mme Angelbert Sylvestre. Mlle Jocelyne Sylvestre, fille de M. et Mme Léo Sylvestre et M. Jacques Gervais, machiniste, fils de M. et Mme Antonio Gervais. A tous ces fiancés nous souhaitons tous nos voeux de bonheur et nous leur offrons toutes nos félicitations.

STATISTIQUES DE LA PAROISSE:

En l'an 1969 il y eut dans notre paroisse: 25 baptêmes, 14 mariages et 23 sépultures.

CONSEIL ECONOMIQUE:

Nous vous prions de noter que la réunion du Conseil économique qui devait avoir lieu vendredi le 9 janvier sera remise. Nous vous communiquerons la date de la prochaine réunion dans ce journal. La direction

DECES CHAMPAGNE:

Lundi dernier à 2 h. p.m. avait lieu le service de Mme Wilfrid Champagne née Maxilienne Barrette, décédée à l'âge de 87 ans et 6 mois. Elle laisse 3 enfants et plusieurs neveux et nièces. Sincères condoléances à cette famille éprouvée.

Dames Hélène de Champlain

Fête de Noël à l'Abitation Marguerite Tessier

Notre fête de Noël préparée à l'intention de l'enfance exceptionnelle est maintenant chose du passé pour l'année 1969. C'est jeudi le 18 décembre à l'école de la rue de Lanaudière que s'est déroulé l'heureux événement. Plusieurs dames Hélène de Champlain se sont rendues au dépouillement d'arbre de Noël ainsi qu'un grand nombre de parents. Nous les remercions d'avoir été fidèles au rendez-vous. Merci aussi au Père Noël, aux professeurs et au directeur de ce groupe d'avoir bien voulu collaborer à notre fête. C'est avec joie que les enfants sont retournés à la maison ayant reçu chacun un cadeau et des friandises, cela grâce à votre générosité gens de Joliette et de la région, qui repondez si bien à notre appel à l'occasion de nos organisations. Merci au nom de tous ces enfants. Les dames Hélène de Champlain, Abitation Marguerite Tessier souhaitent à tous les meilleurs voeux pour le Nouvel An.

Lise Robitaille pub.

SAINT-PAUL

(De Notre Correspondant)

NOS STATISTIQUES:

Au cours de l'année 1969, il y a eu dans notre paroisse 29 naissances, 9 mariages, 11 sépultures dont 5 sont venues de l'extérieur.

SOIREE DE DANSE:

Samedi, le 10 janvier à l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur, il y aura soirée canadienne. Jeunes et adultes y sont invités. Des prix de présence les attendent. L'entrée est de $1.25. Bienvenue à tous.

RETOUR EN CLASSE:

A tous nos étudiants et étudiantes qui reprennent le chemin de l'école au cours de cette semaine, nous souhaitons à tous un bon semestre d'étude dans cette poursuite de leur instruction et leur éducation. N'oublions pas tous les professeurs qui se donnent tant pour cette oeuvre si difficile dans la préparation de nos jeunes.

UNE BONNE LECTURE L'ACTION POPULAIRE

Exposition provinciale de visons

M. Gérard Landreville de Saint-Jacques remporte le grand championnat des éleveurs de visons

QUEBEC — M. Gérard Landreville, un éleveur de St-Jacques, comté de Montcalm, a remporté le grand championnat des éleveurs à l'occasion de l'exposition provinciale de visons qui s'est déroulée récemment au pavillon du commerce de l'Expo-Québec. Le lauréat, qui remporte ce titre pour la deuxième année consécutive, a aussi décroché les championnats réservés aux exposants de visons de tons pastel pâle, saphir foncé et violet, de même que plusieurs autres prix trophées dans les classes consacrées aux visons noirs.

Le titre de champion de réserve a été attribué à M. Donat Pellerin, de Yamachiche, comté de St-Maurice, qui s'est vu accorder également le championnat des éleveurs de visons saphirs de teinte pâle et de visons blancs. Il a recueilli plusieurs autres prix et trophées dans les catégories des visons noirs et pastel.

Autres championnats

Pour sa part, M. André Boire, de Morin Heights, comté d'Argenteuil, remporta le grand championnat des éleveurs de visons noirs et le championnat des propriétaires de visons noirs "jet". Le même honneur a été accordé à M. Marcel Croteau, de Gentilly, comté de Nicolet, dans la classe de visons noirs standards.

Organisée conjointement par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et l'Association coopérative des producteurs de fourrure du Québec, l'exposition a réuni plus d'une vingtaine d'éleveurs qui ont exposé globalement quelque 300 visons. Soixante-dix-neuf autres éleveurs se sont joints aux exposants pour participer aux concours du jugement organisés dans le but d'initier davantage les producteurs à ce genre d'expertise. C'est Mme Armand Richard, de St-Jacques, comté de Montcalm, qui remporta la palme de la section des dames, tandis que chez les hommes, le premier prix a été attribué à M. Gilles Beauchamp de Longueuil.

Les lauréats se sont partagés une somme de $1,000 octroyée par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec.

Encan

Afin de favoriser la dissémination des meilleurs sujets d'élevage, une vente aux enchères des sujets primés a été tenue peu avant la clôture de l'événement. Le prix le plus élevé consenti pour l'achat d'un seul animal a atteint la somme de $140, tandis qu'une vingtaine d'autres visons ont été vendus à des prix dépassant $100.

Enfin, l'exposition a donné lieu à la tenue de séances de démonstrations sur l'écorchage, le dégraissage et le moulage des peaux, pour favoriser l'uniformité de leur préparation et faciliter ainsi leur mise en marché.

Au Québec

La production de betterave sucrière estimée à 158 000 tonnes cette année

QUEBEC, le 23 décembre 69 — (O.I.P.Q.) — La production globale des quelque 775 agriculteurs qui se sont adonnés à la culture de la betterave sucrière, lors de la dernière saison, est estimée à environ 158,000 tonnes, soit près de 50,000 tonnes de moins que l'an dernier.

C'est ce qu'a annoncé récemment M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation et président de la Raffinerie de sucre du Québec, en précisant toutefois que le tonnage inférieur obtenu cette année est le résultat de la mesure mise sur pied dans le but d'établir un juste équilibre entre la capacité de coupe de l'usine et la superficie réservée à ce type de culture. Cette année, les producteurs ont réservé 9,200 acres à la production de la betterave sucrière, comparativement à 11,381 acres l'an dernier.

Selon M. Vincent, le rendement de la récente récolte se situe légèrement au-dessous de celle de l'an dernier, avec une production d'environ 17 tonnes à l'acre. Par ailleurs, la qualité du légume produit au cours de la dernière saison est considérée comme satisfaisante, puisque sa teneur en sucrose atteint 14.45 pour cent. Ce rendement ira cependant en décroissant jusqu'à la fin de la période d'usinage qui, commencée le 29 septembre dernier, se terminera vers le 10 janvier prochain.

M. Vincent a mentionné enfin que la Raffinerie le Saint-Hilaire, gérée par M. Léo Filion, compte un personnel de 97 personnes auxquelles se sont ajoutés 282 employés saisonniers au plus fort de la période des réceptions. Actuellement, le nombre des travailleurs occasionnels se maintient aux environs de 230 personnes.

Le Parti Québécois de Montcalm

Plusieurs partisans du P.Q. dans le comté de Montcalm ont souscrit pour la caisse du parti Québécois. Ce fut un réel succès.

Nous avons effectué un tirage parmi les souscripteurs et M. Marcel Turmel de St-Calixte de Montcalm se vit attribuer un magnifique oiseau (dinde) le 30 déc. '69.

L'exécutif du Parti Québécois tient toujours ses activités dans son local à St-Théodore de Chertsey (case postale 69) toutes les semaines. Ces derniers tentent une percée dans le nord du comté et une invitation spéciale sera bientôt faite à la population de St-Donat, N.D. de la Merci, entrelac et Chertsey. Les intéressés peuvent se rapporter par le courrier, à l'adresse mentionnée:
L'exécutif de Montcalm
C.P. 69
St-Théodore-de-Chertsey



NOUVELLE CARTE DU QUEBEC — **Une nouvelle carte géographique du Québec vient d'être publiée par le ministère des Terres et Forêts, en remplacement de l'ancienne carte de 1965. La nouvelle carte tient compte des changements survenus au cours des dernières années, notamment la construction du barrage de Manic 5. L'immense réservoir de Manicouagan figure donc bien distinctement sur la carte, ainsi que les 108 districts électoraux qui sont facilement repérables et bien délimités. Les régions de Montréal et de Québec sont visibles dans deux extraits de cartes à plus grande échelle. On distingue enfin les limites d'une trentaine de parcs et de réserves de chasse et pêche. Sur la photo, on reconnait le ministre des Terres et Forêts, M. Claude-G. Gosselin, qui examine la nouvelle carte géographique du Québec en présence de M. Fernand Boutin, sous-ministre, M. Jean-Noël Poulin, directeur général du Domaine territorial, et M. Jean-Marie Bourbeau, sous-ministre adjoint. (OIPQ)**

Partie de cartes

L'Association de parents pour enfants déficients organise une partie de cartes les 21 janvier à l'école Marie-Charlotte à 8 h. p.m. Nous vous demandons tout en vous recréant de coopérer avec nous pour le plus grand bien de ces enfants.

Nous avons de beaux prix et servons un goûter. Nous offrirons aussi quelques prix fait par les enfants.

Donc venez en grand nombre le 21 janvier à l'école Marie-Charlotte.

Le prix d'admission à cette soirée a été fixé à $1.25, goûter compris.

Mme Alice Ducharme, présidente, 575 St-Charles, Joliette, tél. 756-6834.

CRABTREE

(De Notre Correspondant)

ASSOCIATION
PARENTS-MAITRES:

L'APM remercie les parents (54) qui ont bien voulu répondre à l'invitation lors de la dernière assemblée générale. Merci aux étudiants du secondaire de Crabtree qui ont participé au panel, spécialement Albert Lemieux qui a aidé à l'organisation. Vous avez fait du bon travail les jeunes.

RENCONTRE
PROCHAINEMENT:

L'exécutif vous convoque à une autre assemblée générale qui sera tenue, lundi, le 12 janvier, à 8 h. au couvent. Parents, vous aurez l'opportunité de voir plusieurs diapositives sur différents endroits de l'école polyvalente. Les abbés Latendresse et Coutu termineront par une causerie sur l'enseignement de la catéchèse, au cours secondaire et se feront plaisir de répondre à vos questions. On vous attend en grand nombre. Bienvenue à tous.

DEMISSIONNAIRE:

Après 29 ans de service et de dévouement M. Ambroise Granger comme maître de chapelle démissionnait. Nous le remercions bien sincèrement pour tout le travail accompli. M. Luc Se-Georges le remplacera, nous lui souhaitons plein succès et le félicitons pour avoir bien voulu accepter la direction de notre chorale.

BAPTEME:

ROBERGE: Le 5 janvier, Joseph, Edouard, Jean et Louis, né le 11 décembre 1969, enfant de M. et Mme Richard Roberge (Céline Marion). Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Roberge (Marie-Louise Turenne) de Shurgeon Falls, Ont., grands-parents. Félicitations!

L'EPIPHANIE

(De Notre Correspondant)

VOYAGE DE L'AFEAS:

Le cercle de l'AFEAS organise pour jeudi 15 janvier un voyage par autobus à Montréal. L'on assistera à l'enregistrement de 2 émissions de télévision au canal 10, dîner à l'hôtel Queen et dans l'après-midi Panorama du Bell rue Beaver Hall. Vu le groupe, les prix sont très minimes. Invitation aux membres et à leurs amies. Réservations chez: Mme Cuthbert Drainville 832-3059, Mme Georges Bélanger 832-2739, Mme Monique Riopel 832-3329.

Publications en huit langues

D'après une étude faite par le service de l'information du ministère de l'Immigration du Québec, les différents groupes ethniques établis au Québec impriment dix-huit publications en huit langues avec un tirage global de 173166 numéros. On note par ailleurs qu'une trentaine d'autres publications qui n'ont pas d'édition québécoise recrutent beaucoup de lecteurs au Québec. La plupart de ces périodiques sont imprimés en Ontario.

Les huit groupes ethniques qui ont des organes d'information au Québec sont les Allemands, les Arabes, les Grecs, les Hongrois, les Italiens, les Juifs, les Lithuaniens et les Portugais.

Encouragez nos annonceurs

J. Labelle, des Trads, signe de cinqs buts une victoire de 8 à 6 sur le Repentigny

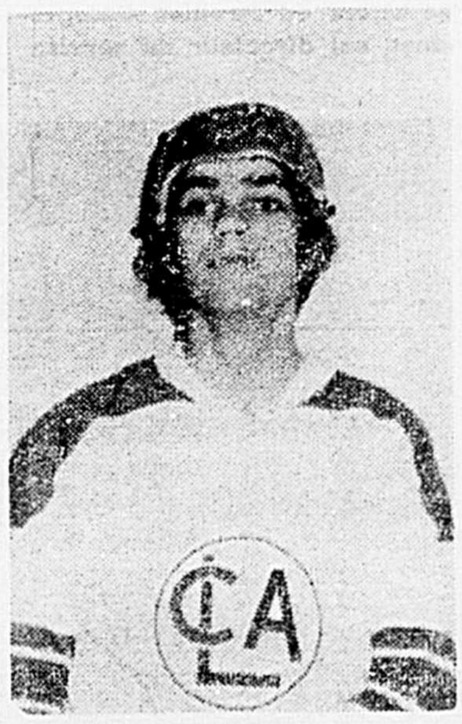
Après une période de deux semaines d'inactivité, la Ligue Laurentide Jr, a repris ses programmes réguliers dimanche après-midi à l'Arena de Joliette. Si l'on en juge par les performances des joueurs des équipes en lice, leur repas ne les a pas affecté outre mesure. Dans la première joute, le Crabtree s'est maintenu en tête du circuit grâce à une victoire de 5 à 3 sur le CEGEP. Dans la deuxième partie, les Trads *ont triomphé 8 à 6 du* Repentigny. Le Joliette de la Librairie Martin, qui était inactif, conserve la 2e position deux points derrière le Crabtree, mais possède trois parties en mains.

CRABTREE 5, CEGEP 3

Dans la victoire du Crabtree sur les Pistolets au compte de 5 à 3, Sylvain Desrochers a marqué deux buts, tandis que Michel Dubois y allait d'un but et deux aides pour porter son total de points à 48. Dubois possède une avance de 10 points sur Pierre Ledoux du Repentigny. Normand Lapointe et Christian Lasalle qui a marqué dans un filet désert, ont complété le pointage pour les joueurs de l'instructeur Pierre Racette. aGétan Pilon, Normand Racette. Gaétan Pilon, Normand réussi à déjouer le gardien Philibert pour les trois points des Pistolets. Les joueurs de Claude Vincent ont lancé à 24 reprises sur les buts adverses, Daniel St-Georges recevait de son côté 27 rondelles. Le Richelieu-Crabtree a écopé de 6 des 8 punitions au cours de cette joute. Les Etoiles Métropolitaines: Richard Lasalle, Christian Lasalle et Michel Dubois.

REPENTIGNY 6, L'ASSOMPTION 8

Dans la 2e joute, Jacques Labelle a battu presque à lui seul le club Repentigny dans une victoire du L'Assomption remportée au compte de 8 à 6. Jacques Labelle, qui avait connu un début de saison fulgurant pour ensuite ralentir, a déjoué les deux gardiens adverses à cinq reprises au cours de cette joute pour se mériter la première étoile. Son coéquipier Pierre Provençal a récolté un but et trois passes. Les autres filets des gars de Gerry Labrosse ont été réunis par Claude Labelle, J.-Marc Lévesque, Pierre Grenier fournissait 3 assistances. Pierre Ledoux obtenait une paire de buts pour le Repentigny qui a obtenu que 14 lancers. Guy Galliay, Gilles Marcel, Michel Lacombe et Valère Fafard avec un but chacun, ont complété le pointage pour le club de Pierre Rocheleau. Les Trads ont dirigé 37 lancers sur les gardiens Lapointe et Haas. L'officiel a imposé 11 punitions dont des majeures à Valmont Trépanier et Charles Pesant pour s'être battus. Les étoiles de la joute: Jacques Labelle, Pierre Ledoux et Pierre Provençal.



Jacques Labelle, des Trads de L'Assomption, a marqué cinq buts dimanche dans la victoire de 8 à 6 de son club sur le Repentigny. Cette performance a permis à Labelle de grimper en quatrième place au classement des compteurs du circuit junior.

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	T
Crabtree	14	7	1	98	74	29
Joliette	13	5	1	77	49	27
L'Assomp.	9	9	4	78	84	22
Repentigny	7	11	1	79	89	15
CEGEP Jol.	3	14	3	50	88	9

LES MEILLEURS COMPTEURS

	B	A	T	P
M. Dubois (Cr)	21	27	48	44
P. Ledoux (R)	20	18	38	8
G. Galliay (R)	15	21	36	15
J. Labelle (L'A)	19	16	35	72
M. Charette (J)	17	17	34	16
N. Lapointe (Cr)	17	11	28	15
C. Labelle (L'A)	16	12	28	28
J.-D. Gaudet (Cr)	15	12	27	29
L. Asselin (J)	10	15	25	15
C. Lepage (Cr)	11	14	25	53
G. Marcel (R)	16	8	24	12
P. Provençal (L'A)	11	13	24	6
B. Ethier (J)	12	9	21	2
G. Lussier (R)	10	11	21	9
P. Belhumeur (Ce)	10	10	20	12
R. Riopel (Cr)	8	11	19	13
F. Sénécal (J)	12	6	18	25
D. Morin (L'A)	11	5	16	12
N. Beaulieu (Ce)	6	10	16	12
Y. Savard (L'A)	3	13	16	14
R. Lasalle (Cr)	4	11	15	2
C. Lasalle (Cr)	4	11	15	10
J.-M. Lévesque (l'A)	7	8	15	10
P. Blanchard (Ce)	6	7	13	16
M. Lacombe (R)	4	9	13	28
J.-L. Gagnon (L'A)	2	11	13	26

LES ETOILES METROPOLITAINES

Michel Charette, Joliette	29
Jacques Labelle, L'Assomp.	29
Daniel St-Georges, CEGEP	28
Christian Lasalle, Crabtree	27
Michel Dubois, Crabtree	25
Guy Galliay, Repentigny	22
Claude Labelle, L'Assomp.	19
Pierre Ledoux, Repentigny	18
Gérald Philibert, Crabtree	18
Bernard Ethier, Joliette	18
Richard Riopel, Crabtree	16
Gilles Lussier, Repentigny	14
Gilles Marcel, Repentigny	12
Pierre Mercier, Joliette	12
Normand Lapointe, Crabtree	11
Daniel Morin, L'Assomp.	10

Maintenant ouvert à la population

Le Centre d'hiver Bosco favorise l'organisation de loisirs familiaux

JOLIETTE — Avec la venue de la neige au cours des vacances de Noël et du Nouvel An le Centre d'hiver Bosco a ouvert ses portes pour une nouvelle saison. L'assistance en fin de semaine dernière a nécessité la présence sur les lieux de deux moniteurs du service de la récréation et d'un policier en auto-neige pour diriger la circulation.

Le Centre familial aménagé par le service de la récréation il y a plus de quatre ans, connait depuis ce temps une grande vogue à chaque année même avec le peu de facilités qu'il a à offrir.

Cette semaine les employés de la Cité de Joliette compléteront l'aménagement de la patinoire extérieure améfioreront les pentes déjà plus vastes que l'an dernier.

Le chalet est ouvert et le restaurateur vous y attend avec du chocolat ou du café chaud.

Les adeptes de la traîne sauvage ou du ski voudront bien prendre note que les pentes sont ouvertes chaque jour entre 1 h. et 10 h. p.m. et qu'il n'en coûte absolument rien pour participer aux activités.

Un immense terrain de stationnement attend les nombreux automobilistes et les amateurs d'autos neige qui trouvent à cet endroit un départ vers de nombreuses pistes pour ce sport nouveau genre.

La population de Joliette et des environs semble profiter de ce centre hors de l'ordinaire depuis son avènement et nul doute qu'avec de nouvelles facilités, ce centre deviendra un endroit idéal de plein air pour les nombreuses familles de la région. C'est une initiative gratuite qu'offre la Cité de Joliette par l'entremise de son service de la récréation.

Il faudrait mentionner que la Cité de Joliette prouve par ce centre qu'elle collabore étroitement à la régionalisation des loisirs chez-nous et que tous peuvent profiter de ces terrains magnifiques situés en bordure de la rivière l'Assomption.

Si vous n'avez pas encore visiter ce coin rendez-vous dès la fin de semaine prochaine au centre d'hiver Bosco et comme tous les autres vous en deviendrez un habitué...



LA TENUE DES HOTESSES ET DES GUIDES DU PAVILLON DU QUEBEC A OSAKA. — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, a dévoilé à Montréal l'uniforme que porteront guides et hôtesses du Pavillon du Québec à Osaka. L'hôtesse Hélène Desmarais porte l'ensemble fait d'une robe sans manche et d'une veste de couleur lilas. Les accessoires sont de couleur bleu marine. Le guide Pierre Désy porte un veston de couleur lilas et un pantalon bleu marine. Mlle Desmarais est l'une des seize jeunes filles choisies comme hôtesses parmi 605 candidates et M. Désy est l'un de six guides choisis parmi 607 candidats. Six hôtesses japonaises compléteront le personnel d'accueil du Pavillon du Québec à Osaka. (OIPQ)

Quilles Ligue des Commanditaires Sportifs

7 H. 30:
POSITION DES EQUIPES

Château Windsor	81
Buffet Normandie	65
Salon Romain J. Gagnon	65
Noir et Or Cosmétique	65
Alfred Robitaille drap.	61
Marché des Aub. Richelieu	59
La Galerie Enrg.	57
Labatt 50	53

Plus haut simple de la semaine: G. Caillé, 180; G. Masson, 172.

Plus haut triple de la semaine: D. Laurin, 406; G. Masson, 486.

Plus haut simple de la saison: G. Casaubon, 197; G. Masson, 249.

Plus haut triple de la saison: G. Casaubon, 525; G. Masson, 593.

9 h. 30:
POSITION DES EQUIPES

Restaurant Kambo	85
Salle de quilles Joliette	74
Station J. Lafortune	71
Marie Josée	68
Hôtel Fleur de Lys	63
Pharmacie Laporte	54
Roger Coutu, merc.	50
Yvon Richard bij.	41

Plus haut simple de la semaine: P. Latour, 147; G. Asselin, 190.

Plus haut triple de la semaine: L. Malouin, 392; G. Asselin, 457.

Plus haut simple de la saison: G. Casaubon, 220; R. Desrosiers, 215.

Plus haut triple de la saison: L. Malouin, 476; A. Ducharme 540.

Encouragez nos annonceurs

Mon journal c'est L'Action populaire

Au Camp EDPHY de Val Morin

Inauguration du Pavillon Georges Rondeau

Les autorités du Camp EDPHY de Val Morin, une base de plein air pour les jeunes, ont inauguré vendredi dernier un Pavillon en l'honneur de Georges Rondeau.

La famille de M. et Mme Germain Rondeau, six conseillers municipaux, les membres de la commission sportive assistaient à cette manifestation.

M. le curé Latendresse, de Val Morin, a bénit le pavillon après que M. Yvan Dubois, président de l'organisation eut rendu un vibrant hommage à Georges Rondeau. M. Dubois a déclaré ceci:

"Plusieurs raisons nous ont influencés dans le choix de ce nom pour identifier notre nouveau bâtiment.

"Précisons au départ que le très regretté Georges Rondeau était un grand ami d'EDPHY, un bon copain pour moi et mon épouse et un grand frère pour mes enfants.

"Il a été, comme pour tous les athlètes québécois, une grande inspiration dans le renouveau sportif de notre province. Pionnier dans le domaine du tir à l'arc, nous le considérons comme le plus grand promoteur du plein air de notre époque. Autour d'une activité comme le tir à l'arc, il a su, grâce à son sens remarquable de la créativité, réaliser un programme dit d'animation exceptionnelle au Club des Archers de Joliette, une oeuvre qui fait l'orgueil non seulement de la ville de Joliette, de la région, de la province, du pays mais de toute l'Amérique. Je me souviendrai toujours de l'émerveillement et des propos tant élogieux du responsable du plein air en France devant ces magnifiques et originales installations sportives.

"Pédagogue né, animateur exceptionnel, il a aussi été une aide efficace dans la préparation de notre personnel. Responsable de plusieurs stages à EDPHY, en plus de communiquer ses vastes connaissances. Il inculqua à plusieurs des idées et des attitudes qui ont marqué favorablement ces individus. La preuve la plus évoquante est certainement la formation et la préparation reçues par un de nos plus proches collaborateurs, Michel Beaulieu, maintenant un de nos responsables engagés à plein temps. Sa présence dans nos murs fait revivre la présence et surtout l'esprit du regretté Georges.

"Ce qui nous a toujours impressionné chez ce dernier est son dynamisme débordant, son humeur sans pareille, son sens de coopération, de dévouement, de responsabilité et surtout de son désir profond de servir et de faire de notre société québécoise et canadienne un peuple fier. Nous avons une fois de plus apprécié ses grandes qualités d'organisateur à l'occasion de l'EXPO 67. Son apport au Pavillon de la jeunesse a été considérable et fut à cause de la réalisation de la première semaine sportive à cet endroit une inspiration pour les autres producteurs d'activités des semaines ultérieures.

"En désignant officiellement notre nouveau Pavillon Georges-Rondeau, nous formulons le voeu que notre personnel s'inspire de cet homme comme travailleur de plein air. Qu'on retrouve chez eux, un esprit semblable à celui de Georges Rondeau c'est-à-dire un altruisme inlassable, un amour des enfants sans limite, une franchise et une sincérité sans borne de même qu'un courage énorme et une audace exceptionnelle.

"Nous désirons en terminant ajouter que ce geste, petit comparativement à l'oeuvre du désignataire, n'est que symbolique et se veut être uniquement une commémoration modeste et simple comme le fut notre regretté ami Georges Rondeau, un homme foncièrement authentique. M. et Mme Rondeau, veuillez accepter par ce geste nos hommages les plus prespectueux et les plus sincères."

L'échevin Marcel Drainville, au nom de la ville, a remercié les autorités du camp de ce geste en l'honneur d'un ancien collègue du conseil. Il a également rendu hommage au talent, au dévouement, à l'esprit d'entreprise de Georges Rondeau qui, en peu de temps, a fait beaucoup pour la ville de Joliette, pour la province, pour le sport de plein air au Canada.



M. et Mme Germain Rondeau, en compagnie d'Yvan Dubois, devant la photo qui décore la salle de séjour du Pavillon Georges Rondeau au Camp EDHPY. M. Rondeau est directeur du service des Incendies de Joliette.



On a dévoilé vendredi dernier au camp EDPHY, de Val-Morin, une photo de Georges Rondeau, ancien échevin de la ville de Joliette, dans un pavillon édifié en l'honneur de ce champion de la vie de plein air et promoteur du tir à l'arc au Québec. La photo offerte au camp par la ville de Joliette a été dévoilée conjointement par le conseiller Donat Malo, maire suppléant, et le conseiller J.-Marcel Drainville, président de la Commission sportive. A gauche, M. Yvan Dubois, président du Camp EDPHY, et à droite, le directeur René Rousseau. Six échevins de Joliette ont assisté à la fête de même que la famille de M. et Mme Germain Rondeau, M. Roland Gauvreau, de la Commission sportive et le directeur du service de la récréation, M. Paul Gendron.

Pour les bénévoles en loisirs

La Fédération des Loisirs organise un stage de formation

QUI?

Le stage s'adresse aux administrateurs des organismes locaux de loisirs ainsi qu'à certaines autres personnes intéressées de près à l'organisation des loisirs.

QUOI?

Le contenu du stage, qui a été déterminé à la suite de la rencontre-consultation du 26 novembre dernier, vise à sensibiliser les participants à la réalité "loisir", prise dans le contexte de l'évolution moderne, et à leur donner une formation adéquate leur permettant d'agir avec plus d'intérêt et d'efficacité.

COMMENT?

Chaque période de cours sera divisée en deux temps. Une personne de ressources fera d'abord un exposé sur le sujet mis à l'ordre du jour, les participants, avec l'aide d'un animateur, approfondiront les éléments apportés par la personne de ressources.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

Endroit: Maison Querbes, 1, rue Papineau, Joliette.

Date: 9, 10, 11 janvier 1970.

Nombre d'heures: 15.

Frais d'inscription: $5.00 par personne.

N.B. — Les frais d'inscription comprennent en plus des frais de scolarité, la chambre et la pension, ainsi que la documentation.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à: Fédération des loisirs, Région de Lanaudière, 87 nord, rue Gauthier, Notre-Dame-des-Prairies, tél. 753-4261.

Responsable administratif: M. Marius Savoie.

Responsable pédagogique: M. Normand Dumas.

Inscription: Remplir une formule d'inscription et la retourner accompagnée d'un chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de la Fédération des loisirs - Région de Lanaudière.

La Journée des enfants reprend samedi au Centre de Loisirs

Les enfants seront certainement des plus heureux d'apprendre que la JOURNEE DES ENFANTS reprendra samedi prochain au Centre de loisirs du Collège, rue Saint-Charles-Borromée.

Les enfants pourront ainsi renouer connaissances avec les moniteurs qui les aideront à passer une journée des plus agréable à compter de 10 h..

Il n'en coûte que 25 cents par enfant pour profiter de cette activité organisée par le Service de la Récréation de la Cité de Joliette et les enfants passent toute la journée jusqu'à 4 h. avec des moniteurs et monitrices compétents.

Plusieurs activités occupent cette journée et l'on dénote la participation des tout-petits aux rondes enfantines, aux mimes enfin à toutes sortes d'activités comme les arts plastiques et le bain qui a lieu chaque samedi après-midi sous la surveillance de gardiens qualifiés à cette fin.

Les plus vieux s'amusent dans le gymnase et participent à des jeux d'équipes avant d'aller profiter de la piscine.

Il ne faudrait pas oublier que chaque enfant doit apporter son dîner car il demeure sur place de 10 h. a.m. à 3 h. 45 p.m.

Comme il n'y a aucune activité à l'aréna de Joliette à cause du tournoi de ballon sur glace en fin de semaine il serait bon pour les parents d'orienter leurs enfants vers le centre de Loisirs pour cette journée du samedi.

Tournoi de ballon sur glace en fin de semaine

54 équipes en lice à Joliette

Joliette — Deux sportifs sont en liesse à la veille du début de la compétition du quatrième tournoi du Circuit de Ballon sur Glace Molson, qui se déroulera à compter de vendredi soir, huit heures, sur la patinoire de l'aréna de Joliette. Il s'agit bien sûr de Georges Roy, l'agent local de cette brasserie et l'organisateur local de ce tournoi, et Claude Genest, le grand manitou du ballon sur glace au Québec.

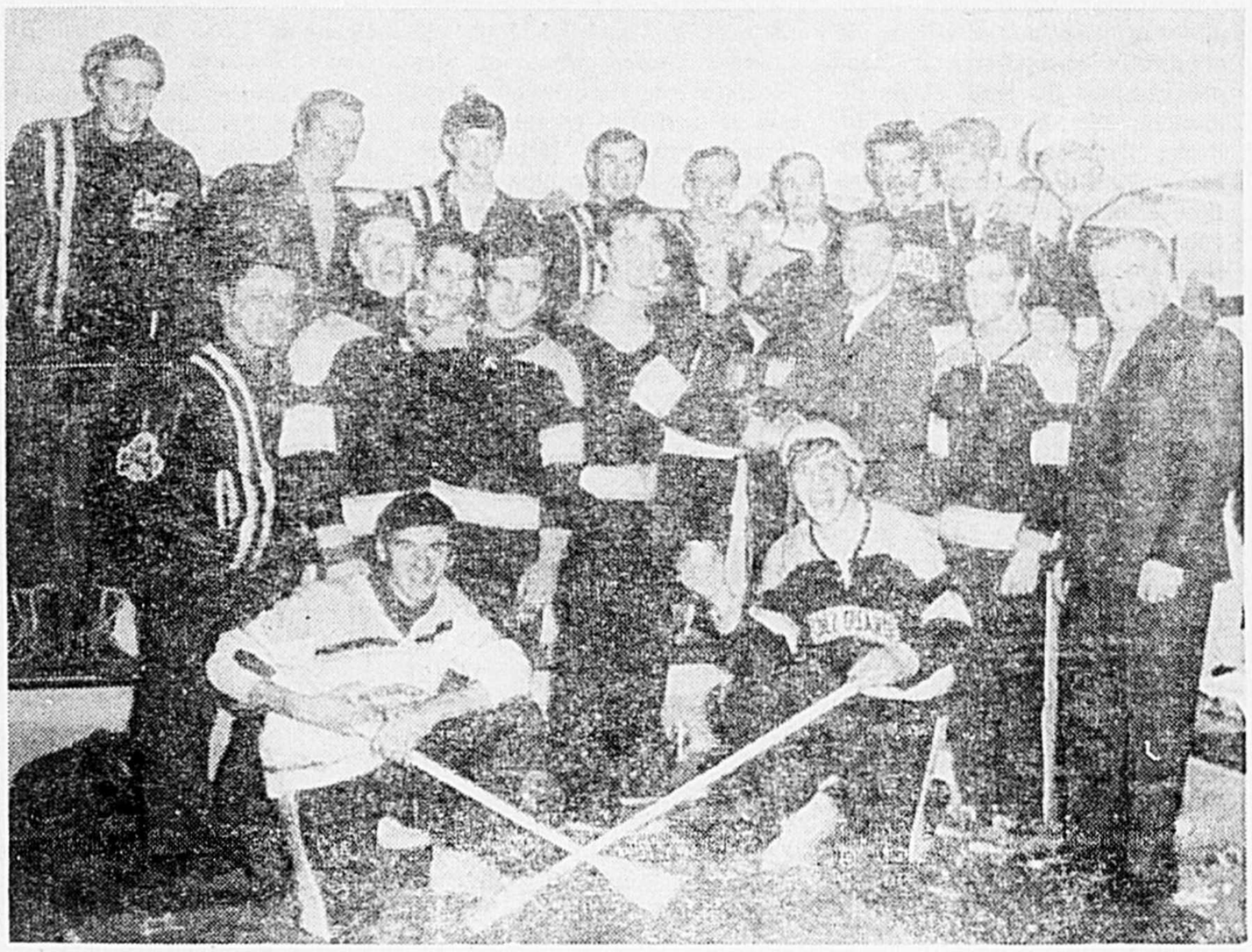
Cinquante-quatre équipes, oui, 54, se feront la lutte dans ce qui sera le plus grand tournoi de l'histoire de cette ville merveilleusement sportive qu'est Joliette. Jamais auparavant n'y avait seulement groupé tant d'équipes dans une seule compétition, mais jamais non plus n'y a-t-on retrouvé autant de formations de bon calibre venant de tous les coins de la Belle Province.

Par exemple, dans la classe masculine "A", douze des meilleures équipes se disputeront une bourse de $200. Parmi ces équipes, on remarquait les fameux Jets de la Brasserie du Métro de Montréal, vainqueurs de deux des trois premiers tournois du Circuit, cette saison, soit à LaTuque et à Montréal-Est, et leur premier rival, le club Gérard Shanks de Ville-Emard, gagnant du premier tournoi de la saison à Sainte-Thérèse. On y verra également à l'oeuvre la puissante équipe de Hull, Ti-Bo Margarine, les clubs colombiens Brasserie du Métro, Pointe-Gatineau, Terrasse Vaudreuil, Motel Préville, Ville-LaSalle et le meneur dans la ligue Provinciale, le Sainte-Anne-des-Plaines. On verra aussi les Ecureuils de Donnacona, le Fernand Roy de Jacques-Cartier et le club de la JOC de Cornwall. Cette dernière équipe ontarienne en sera à sa première présence dans le Circuit Molson.

Dans la classe masculine "B", il y aura trente-six équipes en lice qui batailleront pour $175.00. Les équipes du Bowling Parent, gagnante à Sainte-Thérèse et Gérard Gulf, victorieuse à Montréal-Est feront la lutte à des clubs de Louiseville, Saint-Paulin, LaTuque, Berthier ainsi qu'à une foule d'équipes locales fort bien connues telles Hôtel St-Louis, Pionniers de Rawdon, Brasserie Baby, Copains de Montcalm et Hôtel Champlain.

Dans la classe féminine, il n'y aura que six équipes, mais il s'agit de six meilleures formations de la province, soit les Dynamiques de Lorretteville, les Diplomates de Montréal, les Lynx de Laval, Waterloo, LaPrairie et Joliette, pour un enjeu de $75.

Claude Genest et Georges Roy, en un mot n'ont rien ménagé de leurs efforts pour assurer le succès de cette première expérience unique dans les annales de Joliette. Victor Latulippe est venu les seconder comme responsable des inscriptions locales tandis que Gaétan Lagacé occupait la même fonction au niveau provincial.



L'équipe de Gérard Gulf de Montréal-Est sera à surveiller dans la classe masculine "B". Elle est forte d'une dernière victoire spectaculaire au tournoi de Montréal-Est du Circuit de Ballon sur Glace Molson. Cette photo a été prise après la partie finale.

La Ligue Renaissance jouera mardi soir

JOLIETTE — La Ligue Renaissance de hockey, qui groupe des joueurs connus mais qui ont dépassé l'âge junior, évoluera maintenant le mardi soir à l'Arena de Joliette. Le circuit présentera un programme double à compter de 7 h. 30. Mardi soir prochain, les Loisirs de St-Thomas à 7 h. 30 tandis que les clubs Barrette Chaussures et Battah feront les frais de la 2e partie.

Les amateurs qui se rendront à l'Arena de Joliette, le mardi soir pourront revoir à l'oeuvre les Jules "Pee Wee" Rainville, Gaétan Robitaille, instructeur du Joliette juvénile, les frères Marchand, Noël Ladouceur, qui sont des gages de succès pour l'organisation.

Le prix d'admission à ces joutes a été fixé à 25 cents pour les étudiants et 50 cents pour les adultes, pour les deux parties.

La Ligue Laurentide Jr a contremandé ses programmes doubles du mardi soir à Joliette et c'est ce qui a rendu possible la location de la période à la Ligue Renaissance.

Les amateurs sont invités à revoir le mardi soir à 7 h. 30 des joueurs qui ont soulevé leur enthousiasme il y a quelques années.

Au Collège de Joliette

Cours d'instructeurs en sécurité aquatique

Le service de sécurité aquatique de la Croix-Rouge, en collaboration avec le CEGEP de Joliette, offre un cours d'instructeur en natation et sécurité aquatique. cette série de cours sera donnée tous les mardis et vendredis à 7 h. le soir au CEGEP. Le cours débutera le 20 janvier pour se terminer le 24 mars.

Tout bon nageur et toute bonne nageuse peut s'inscrire à ces cours à condition de posséder le certificat de leader de la Croix-Rouge ou la médaille de bronze de la Société royale de sauvetage. Les candidats doivent également être âgés de 17 ans à la fin du cours. Les frais de cours sont de $2 non remboursable et de $18 si le candidat est accepté.

Les personnes intéressées peuvent obtenir les formules d'inscription au bureau du service de sécurité aquatique à la maison de la Croix-Rouge, 2170 ouest, boul. Dorchester,Montréal 108 ou en téléphonant à: 937-7761. On peut également se les procurer au bureau de M. Bernard Pelland, département des sports, CEGEP de Joliette, 20 St-Charles-Borromée, ou en téléphonant à 753-7466 poste 78. Les formules dûment remplies doivent être retournées au bureau de la sécurité aquatique avant le 18 janvier.

Centre de Loisirs Barthélemy-Joliette

Reprise des activités

JOLIETTE — Les activités du Centre de loisirs Barthélemy-Joliette ont repris mardi dernier avec la ligue de ballon-volant en évidence et le tennis intérieur qui continue à attirer des adeptes.

Les membres voudront bien prendre note que le centre sera dorénavant ouvert du mardi au vendredi soir entre 7 h. et 11 h. p.m.

Les activités de la ligue de ballon-volant auront lieu chaque mardi soir à compter de 7 h. 15 et grouperont les clubs Roger Goulet Sports, Ligue navale, Beaudry Sports, les Professeurs de Barthélemy-Joliette et un club composé du personnel du Centre de la main-d'oeuvre.

Les amateurs de tennis auront jusqu'à nouvel ordre les soirées du mardi et mercredi soir dans le gymnase double qui leur est réservé durant ces soirées.

Ceux et celles qui aiment la gymnastique pourront profiter des conseils de Danielle Lévesque et de Pierre Lavigne les mercredis et jeudis soirs de chaque semaine.

Les amateurs de ballon-panier et de handball auront des gymnases à leur disposition les mercredis, jeudis, et vendredis soirs et si le nombre d'intéressés le justifie des ligues seront organisées dans ces sports.

Les amateurs de ping-pong savent déjà que 10 tables les attendent à ce Centre de loisirs mais ils devront apporter leur palette et leurs balles à l'avenir car il n'y aura plus de matériel fourni par le Centre.

Pour ceux et celles qui ne le savent pas le Centre est à la disposition de tous les intéressés à un prix très modique. En effet il n'en coûte que $2.00 pour la saison entière pour un étudiant tandis qu'un adulte doit débour-

(A suivre à la page 6)

A la piscine du Collège

Retour à la normale

Des cours de natation à l'intention des personnes qui aimeraient passer les différents grades de juvénile, junior intermédiaire ou senior reprendront la semaine prochaine à la piscine du Collège sous la direction de Bernard Pelland, instructeur en chef.

Un nouveau cours d'initiation à la compétition sera organisé et nul doute que les personnes qui aimeraient se lancer dans la compétition seront heureuses de le suivre.

Le bain public à l'intention de la population de Joliette et des environs a recommencé depuis lundi dernier et les heures sont les mêmes qu'avant les Fêtes. Les amateurs voudront donc noter que la piscine sera ouverte chaque soir entre 8 h. et 9 h. 30 p.m. pour le bain public et que le prix d'admission n'est que de .35 cents.

Les dimanches après-midi il y a bain familial et un prix spécial de .25 cents est chargé. Cette séance débute à 1 h. 45 p.m..

Ceux et celles qui aimeraient avoir des informations additionnelles pourront communiquer le plus tôt possible avec Mme Marion au département des sports du CEGEP en signalant 753-7466.

Nouvelle saison de golf à la TV

Le golf et ses étoiles revient à l'antenne de la télévision de Radio-Canada, à compter du samedi 10 janvier à 13 h. 15.

Ceux qui ont suivi cette émission l'année dernière se souviendront des magnifiques compétitions qui ont marqué la saison. Cette année, **Le golf et ses étoiles** ramènera au petit écran les plus grands noms du golf américain: les Lee Trevino, Hall Gerberger, Julius Boros, Dave Hill, Dave Stockton. Les matchs présentés seront des matchs par équipe, au trou.

Cette nouvelle saison de golf, qui viendra mettre un peu de verdure dans nos blanches fins de semaine, sera commentée par Jean-Maurice Bailly et Jacques Barette. **Le golf et ses étoiles** recevra peut-être, au cours de la série, quelque grand golfeur de passage à Montréal. A l'occasion du 50e anniversaire du club de golf de Islesmere, un film en couleur sera aussi présenté; on y verra l'inauguration du 3e neuf-trous de ce club.

Enfin, **Le golf et ses étoiles** promet une saison riche en événements, et les téléspectateurs peuvent déjà être assurés de voir, à Radio-Canada, des reportages dont la qualité technique sera indiscutable.

Le golf et ses étoiles, une nouvelle émission en couleur pour 1970, à compter du samedi 10 janvier à 13 h. 15. Réalisation: Ronald Corey.

La Ligue Juvénile 'A' Lanaudière continue d'attirer les amateurs

Joliette se maintient en première place

La Ligue Lanaudière Juvénile "A" continue d'attirer de nombreux spectateurs à ses programmes du jeudi et du dimanche soir à l'aréna de Joliette. Dimanche dernier, même si ce fut une des plus petites assistances de la saison à cause des Fêtes on dénombrait près de 400 amateurs au programme triple qui fut des plus intéressant; les trois joutes présentées se terminèrent au pointage identique de 4 à 2.

Le club des Loisirs de Joliette, piloté par Gaétan Robitaille, l'emporta par 4 à 2 sur les Eclairs de St-Thomas et les buts des gagnants furent marqués par quatre joueurs différents. En effet Jean Guilbault, Claude Ethier, Gérard DeBlois et Claude Thiffault ont compté pour Joliette tandis que François Marcil et Richard Dudemaine marquaient les buts du St-Thomas.

Les étoiles METROPOLITAINES furent décernées à Jean Guilbault, François Marcil et au gardien Normand Houle du Joliette.

C'est également par un compte de 4 à 2 que les Jets de Lourdes l'emportaient sur les Alouettes de Lavaltrie alors que le meilleur compteur du circuit, François Hétu, marquait deux buts en plus d'assister Richard Lacroix sur le sien. Michel Parent compta le quatrième but des gagnants.

Richard Gariépy et Jean Baribeau ont compté pour Lavaltrie. Les étoiles METROPOLITAINES furent décernées à François Hétu, Jean-Luc Barthe et Richard Lacroix.

Les Totems de St-Jacques se devaient de l'emporter afin de se maintenir à deux points du Joliette qui occupe la tête du circuit Thibault; c'est avec quelque difficulté que le club de Saint-Jacques remporta une victoire de 4 à 2 sur les Satellites de Saint-Gabriel.

Les buts des gagnants allèrent à René Pauzé, Richard Morin, Roger Michaud et André Perreault tandis que les deux buts du Saint-Gabriel furent comptés par Pierre Rainville.

Les ETOILES METROPOLITAINES furent décernées à André Perreault, Pierre Rainville et Christian Sourdif.

POSITION DES EQUIPES

	G	P	N	Pp	Pc	T
Joliette	13	2	4	66	31	30
St-Jacques	13	4	2	59	39	28
Lourdes	11	6	2	64	40	24
Lavaltrie	5	11	3	41	58	13
St-Thomas	4	13	2	43	54	10
St-Gabriel	3	14	2	27	60	8

MEILLEURS COMPTEURS

	B	A	T	P
F. Hétu (Lo)	21	12	33	12
R. Pauzé (SJ)	17	10	27	6
A. Perreault (SJ)	18	8	26	8
J. Guilbault (J)	11	13	24	26
R. Lacroix (Lo)	12	10	22	12
A. Boulard (SJ)	7	14	21	22
R. St-Martin (L)	11	9	20	4
C. Ethier (J)	8	12	20	12
G. Boucher (Lo)	10	9	19	22
J. DeRouin (ST)	11	7	18	28

Etoiles Métropolitaines

Moustique

1—Martin Sansregret	21
2—Alain Mélançon	16
3—Howard Brownrigg	14
3—Robert Asselin	14
4—Marc Surprenant	11
4—Jacques Drainville	11
4—Daniel Hétu	11
5—Marcel Foucher	10
5—Michel Belleville	10

Pee-Wee

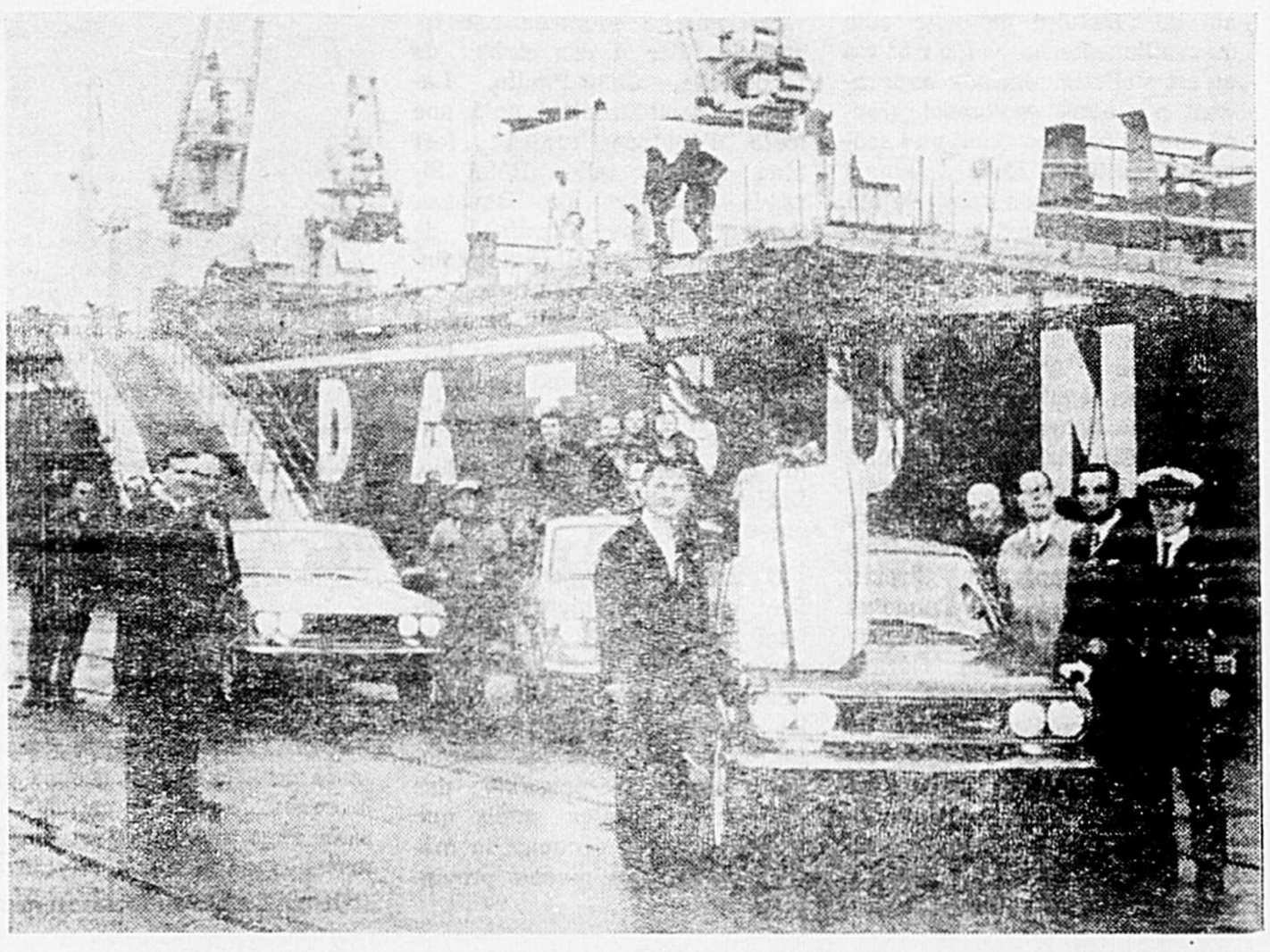
1—Lucien De Blois	37
2—Danny Renaud	22
3—André Ferland	21
4—Mike Conroy	18
5—Daniel Leblanc	15

Bantam

1—Luc Borduas	23
2—Richard Bonin	18
3—Sylvain Dauphin	15
4—Jacques Marcil	12
4—Jacques Laurin	12
5—Mario Gagnon	10
5—Gino Tessier	10

Midget

1—Richard Froment	23
2—Luc Joly	12
3—André Bélanger	11
3—Pierre Grégoire	11
4—Michel Vincent	10
4—François Guilbault	10
5—Pierre Ferland	9



La millionième voiture Datsun exportée par le Japon

M. M.H. Miki, vice-président de la Nissan Automobile Company (Canada), à gauche d'une des 554 voitures descendues de l'Oppama Maru, navire porte-voitures de la Nissan. Le Commandant du navire, K. Mikawa, est à droite. Le colis contient deux poupées japonaises en costume national — l'une sera offerte à l'acheteur de la voiture, l'autre au concessionnaire qui en fera la vente.

Hockey mineur

Moustique

St-Pierre 11 vs Aigles 0
Christ-Roi 5 vs Ste-Thérèse 1
St-Jean-Bap. 3 vs Aigles 0

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	T
Christ-Roi	9	0	2	45	8	20
St-Jean-B.	8	2	1	52	16	17
Eperviers	6	2	3	62	29	15
St-Pierre	4	6	2	49	48	10
Ste-Thérèse	3	8	0	24	45	6
Aigles	0	12	0	3	87	0

Pee wee

St-Pierre 3 vs St-Jean-Bap. 0
Lions de Jol. 8 vs N.D.P. 5
Lions de Jol. 4 vs St-Pierre 3
Cathédrale 10 vs Ste-Thérèse 1
N.D.P. 7 vs Ste-Thérèse 0
Cathédrale 2 vs Christ-Roi 2

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	T
Cathédrale	14	1	1	84	27	29
Christ-Roi	9	2	4	57	31	22
Lions Jol.	8	6	1	70	61	17
Ste-Thérèse	5	8	3	37	67	13
N.D.P.	4	9	2	34	50	10
St-Jean-B.	2	7	6	25	38	10
St-Pierre	3	12	1	27	64	7

Bantam

Christ-Roi 4 vs Cathédrale 3
Christ-Roi 7 vs St-Pierre 2
St-Jean-Bap. 6 vs Cathédrale 3

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	T
St-Jean-B.	9	4	1	63	48	19
Christ-Roi	8	5	1	65	44	17
St-Pierre	6	6	1	43	47	13
Ste-Thérèse	5	6	2	47	52	12
Cathédrale	3	7	3	37	54	9

Midget

Cathédrale 4 vs N.D.P. 2
St-Pierre 7 vs Ste-Thérèse 1
Christ-Roi 4 vs Cathédrale 4

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	T
St-Pierre	11	0	2	50	15	24
Christ-Roi	7	4	3	46	28	17
Cathédrale	4	5	4	31	36	12
Ste-Thérèse	3	8	2	30	42	8
N.D.P.	2	10	1	15	51	5

PISCINE DU COLLEGE DE JOLIETTE

HORAIRE

BAIGNADE LIBRE:

POUR TOUS: Du lundi au vendredi, de 8 h. à 9 h. 15 p.m.
Admission: $0.35
Le dimanche, de 1 h. 45 à 4 h. p.m.
Admission: $0.25

COURS DE NATATION:

ADULTES: Lundi et jeudi, de 7 h. à 8 h. p.m.
Coût: $2.00 la leçon

ENFANTS: Vendredi, de 7 h. à 8 h. p.m.
Samedi, de 10 h. à 11 h. a.m. — 11 h. a.m. à 12 h. p.m.
Coût: $1.00 la leçon

COURS D'INITIATION A LA COMPETITION:
(avec Michel Laporte)
Samedi de 4 h. à 5 h. p.m.
Coût: $15.00 (pour 10 leçons)

COURS D'INSTRUCTEURS DE LA CROIX-ROUGE:
Mardi, de 7 h. à 9 h. 30 p.m.
Venderdi, de 8 h. à 10 h. 30 p.m.

Pour de plus amples informations, appez au CEGEP de Joliette, téléphone: 753-7466, EXT. 78

PETITES ANNONCES

TARIF

Les Petites annonces sont toujours payables à l'avance

$1.25 pour la première fois

Maximum 30 mots

5c le mot additionnel $1.00 pour répétition

Les annonces doivent nous parvenir avant le mardi midi, pour publication le mercredi de la même semaine

A vendre

A vendre

J'AI BESOIN DE BONNES TERRES A VENDRE.

2 logis remis à neuf, 7 pièces, central, $16,500.

3 logis tout en neuf, 4½ pièces, rapporte $2,000, pour $19,000.

3 logis, Ste-Thérèse, un meublé, $24,000.

3 logis avec foyer, bar, 8 pièces, 2 salles de bain, $30,000.

4 logis, centre Joliette, libre, $10,000.

4 logis, coin rue, pour commerce, 220, $9,500.

4 logis, Christ-Roi rue Papineau, $16,500.

5 logis, centre, garage, le tout $16,000.

3 logis, Manseau, professionnel, coin rue, $28,000.

5 logis, entrepot, pour commerce, $25,000.

2 bungalows à 6½%, très bien placés, $16,000.

MAISON SEULE rue Visitation, prix $5,000.

CHATEAU, Joliette, 8 pièces, 4 salles de bain, confidentiel.

EDIFICE c. acier, magasin 36 x 100, 4 logements, deux 5.10.15, $40,000 et $75,000.

EDIFICE commercial, centre Repentigny, grande route.

EPICERIE licence, L'Assomption, échangerait.

MAGASIN général, seul dans la place, aubaine.

EPICERIE, licence bière, viande, seule dans la place.

RESTAURANT, terminus, logement 7 pièces, $34,000.

BUANDERIE, 20 automatiques, échangerait, Joliette.

TERRE 100 arpents, avec château, ½ prix, échange.

4 CHALETS, de vraies aubaines à Joliette et L'Assomption.

BOUTIQUE avec logement, St-Esprit, soudure, agence, etc.

Roland MALO,
courtier d'immeubles
338 De Lanaudière
753-7129

Aucun représentant

— 34927-14-1.

TELEVISEURS d'occasion reconditionnées par nos experts, vendus avec garantie. Centre Electronique Raymond et DeSerres, 854 rue Papineau, tél. 756-8185 — 31234 JNO.

AVOINE à vendre, très belle récolte d'avoine de première qualité à vendre à prix très intéressant. S'adresser à tél. 756-2734 ou 756-1744 — JNO.

SALAISON à vendre à Joliette à très bonnes conditions, logement si désiré. S'adresser le jour à tél. 753-5291, le soir à tél. 756-0760 — JNO.

MEUBLES SECOND — Télévision 30 et plus — Matelas à ressorts 5 et plus — Bureaux 35 et plus — Réfrigérateurs, poêles gaz et huile, comme neufs — Meubles neufs 30% de réduction — Repris de finance — 24 mois pour payer

Télévision en couleur, généreuse allocation pour vieux téléviseur. Chez Gaston Daher Meubles TV, 112 sud, St-Charles-Borromée, près Notre-Dame, tél. 753-5841 — JNO.

LINGE D'HIVER usagé pour fillette 10-12 ans: manteaux, robes, chandails, etc. S'adresser à tél. 756-8581 — XP.

BUNGALOW à vendre à 564 Bordeleau, face à un parc, 6 grandes pièces, 2 salles de bain, foyer naturel, terrain 150 x 77 pi., sous-sol fini, garage, abri d'autos. S'adresser à tél. 756-4905 — JNO.

Spécial de Noël

90 dactylos portatifs ROYAL directement du représentant manufacturier, garanti 5 ans (tout en métal), seulement $59.95, conditions de paiement faciles. — 60 lampes (collège), spécial $18.95. Informations tél. 756-0623 ou 676 Mgr Forbes, Joliette (ouvert jusqu'à 10 h. sur semaine).

TERRE située à ½ mille du village de St-Esprit avec ou sans roulant — 67 arpents. S'adresser à Gaston Mailhot, tél. 839-3022 — 34988-7-1.

FORD FAIRLANE Torino 1968, 2 portes, H.T., tout équipé presque neuf. S'adresser à tél. 223-2707 — 4016-28-1.

VAUXHALL VIVA de luxe 1966 en très bon état. S'adresser à tél. 756-6506 — 35202-7-1.

Divers

ATTENTION: Nous réparons toutes marques de moteurs électriques de toutes forces, drills électriques, starteurs, générateurs. Service rapide par des experts. Joliette Moteurs Ltée, 232 Saint-Joseph, tél. 756-4810, Joliette — JNO.

Divers

PEDICURE

Ludger Houle, pédicure sera à Joliette, Hôtel St-Louis, les 14 et 15 janvier pour traitements sans douleur des pieds, cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous téléphone 756-8001 — 4006-7-1.

ENTREPOSAGE GENERAL et auto-neige. S'adresser à tél. 756-1729, Ameublement Beaudry, 600 boul. Barrette, Joliette — JNO

Vendeur de publicité

Nous offrons un territoire exclusif avec des idées sélectives. Notre plan de commission et nos rémunérations sont telles que vous pouvez bâtir pour l'avenir une clientèle profitable.

Série Shaw-Barton de calendrier. Expérience dans la vente requise, temps partiel accepté d'un voyageur dans ce territoire. Commission payé à la semaine. Répondez:

A. TALBOT CO.
50 ouest Crémazie
Chambre 322, Montréal

Etudiants

L'ECOLE d'entrainement mécanique d'automobile et de moteurs diesels, offre des cours. Inscrivez-vous immédiatement. Ecole Auto et Diesel, 139 Charpentier, L'Epiphanie, téléphone 832-2423 — J.N.O.

On demande

ATTENTION CULTIVATEURS!

Je suis acheteur de vaches laitières de troupeaux et de roulant de ferme au complet, dans la province. S'adresser à M. Léo Dastous, tél. 362-7585, encanteur licencié bilingue de Plessisville, cté Mégantic, P.Q. — JNO.

SURVEILLANT EN GROS

Entrainer pour prendre en charge un Centre de Distribution de Gros, comme Gérant. Salaire et Commission. $600. par mois durant l'entrainement. Opportunité d'un revenu de $10,000. par année et plus. Pour entrevue personnelle écrire à M. R. Lemieux, 10951 boul. Parkway, Montréal 437, Québec.

A louer

CHAMBRE et PENSION dans le centre de la ville. S'adresser à téléphone 756-1547 ou 753-5743 — 4015--7-1.

Animaux à vendre

VACHES A LAIT, pure sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu provenant d'un des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à Philippe Ouimet, 3805, Côte Terrebonne, Terrebonne, tél. 666-8181 — J.N.O.

Animaux à vendre

6 JEUNES VACHES croisées. S'adresser à Sylva Grégoire, St-Esprit, tél. 839-3006 — 4014-7-1.

CHEVAL noir, âgé de 4 ans, pesant 1,400 livres. S'adresser à Clément Thibodeau, 271 St-Philippe, route 18, St-Roch-de-l'Achigan — 4011-7-1.

UNE JUMENT de 5 ans noir garanti à vendre. — 1 métier à tisser ancien à vendre. S'adresser à tél. 474-2438, M. Florio Lachapelle, Mascouche — 4008-6-1.

VACHES LAITIERES: Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE, 521 boul. Lacombe, St-Paul-l'Ermite, cté L'Assomption, (route 48), tél. ferme de 7 h. a.m. à 6 h. p.m. 581-5670; résidence, 722-0956 — 1880-26-6.

Sainte-Julienne

(De Notre Correspondant)

DECES ACCIDENTEL

Lundi, 22 décembre, avaient lieu les funérailles de M. Léonidas (Léo) Mandeville, décédé dans un accident de la route entre Sainte-Marie Salomé et Crabtree. La victime était âgée de 57 ans. M. le vicaire Gilles Desrosiers a chanté le service. Le défunt laisse dans le deuil son épouse qui demeure à Saint-Lin.

DECES WOLFE

Jeudi, premier janvier, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Médéric Wolfe, née Hermine Raymond. Les funérailles, présidées par le R.P. Joseph-Alfred (Oscar Wolfe) o.f.m., beau-frère de la défunte, ont eu lieu le 3 janvier. Mme Wolfe laisse dans le deuil sept filles et deux garçons.

INCENDIE

Au cours de la semaine dernière, dans la nuit, les pompiers ont été par deux fois appelés à combattre un incendie dans la résidence occupée autrefois par M. Jacques Goyette, à deux milles du village sur la route 18. La bâtisse est une perte presque totale.

MESSE DE MINUIT

Selon la tradition, l'église était remplie à capacité pour la Messe de Minuit chantée par M. le vicaire Gilles Desrosiers. M. Jean-Paul Foisy chanta le "Minuit, chrétiens". La chorale mixte rendit avec brio une messe harmonisée. Plusieurs touristes avaient tenu à célébrer Noël à leur résidence d'été. Le service d'ordre était organisé par les pompiers volontaires.

Une Messe de minuit fut également célébrée au Gymnase de l'Ecole Notre-Dame de Fatima.

MARIAGES

RONDEAU-GAGNE — Samedi le 27 décembre, M. l'abbé Gilles Desrosiers, vicaire, bénissait le mariage de M. Pierre Rondeau à Mlle Ginette Gagné, du Lac Maurice.

SAINT-LAURENT - BEAUDOIN — Mardi, le 30 décembre, à 5 heures de l'après-midi, M. l'abbé Gilles Desrosiers, vicaire, bénissait le mariage de M. Paul St-Laurent, agent de la S.Q. à Montréal, et de Mlle André Beaudoin, fille de M. et Mme C.A. Beaudoin (Pauline Dufort).

Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.

NOUVEAUX MARGUILLIERS

Le premier janvier, M. Eugène Allard, a prêté son serment d'office comme marguillier, à la grand-messe. M. Paul Wolfe, absent ce jour-là à cause du décès subit de sa mère, a prêté serment le dimanche 4 janvier.

BAPTEME LABERGE

Le 31 décembre, a été baptisé Joseph, Raymond, Stéphane, fils de M. et Mme Valérien Laberge (Pauline Lefebvre). Parrain et marraine: M. et Mme Raymond Jetté (Dolorès Rivest), de Saint-Paul l'Ermite, cousin et cousine. Valérien Laberge tenait son fils sur les fonts baptismaux. Félicitations aux heureux parents.

EN VISITE

M. Joseph Levesque, pensionnaire à Saint-Lin, chez son fils M. André Lévesque, ainsi que M. et Mme Guy Lévesque, de Trois-Rivières, et M. et Mme Henri Lévesque et leurs enfants, de Boucherville. Le soldat Michel Malo dans sa famille depuis deux semaines.

FELICITATIONS

Aux ouvriers de la Voirie provinciale qui ont travaillé jour et nuit pour déblayer les rues de notre village à la suite de la dernière tempête.

FONDS MUTUELS

AMERICAN GROWTH FUND
GROWTH EQUITY FUND
FEDERATED GROWTH FUND
GROUP INCOME SHARES
MUTUAL ACCUMULATING FUND
MUTUAL GROWTH FUND
ALL CANADIAN COMPOUND FUND
ALL CANADIAN VENTURE FUND

Lequel vous convient?
Laissez-nous vous conseiller

GRENIER RUEL & CIE INC.
Québec 522-5251 / Montréal 878-3307
REPRÉSENTANT
Léo LAFORTUNE
Joliette / 753-5743

VENTE D'IMMEUBLES

La succession de M. et Mme Almanzor Allard offre en vente les immeubles suivants:

- **A MASCOUCHE: 113/115 rue Ste-Marie E., 2 logis, garages et grand terrain;**
- **A MASCOUCHE: 104/106 rue Dugas, 2 logis, garages et grand terrain;**
- **A MASCOUCHE: 109/111 rue Jeannotte, 2 logis, garages et grand terrain.**

Pour information, s'adresser à:

FRANÇOIS PAUZE
exécuteur testamentaire.

115 AVENUE MASSON MASCOUCHE, QUE.

TELEPHONE: jour: 474-2451 — soir: 474-2486

LA PLUS

GIGANTESQUE

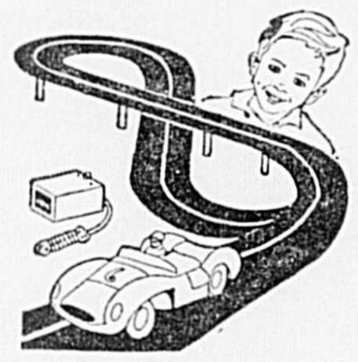
VENTE DE JOUETS

JAMAIS VUE A JOLIETTE COMMENCE JEUDI LE 8 JANVIER

A la Librairie **René Martin** INC.

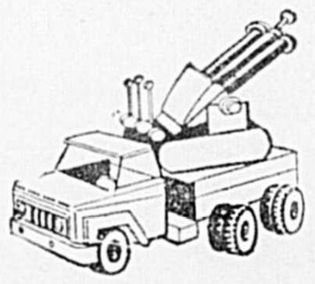
398, rue Notre-Dame Joliette Tél. 756-8066



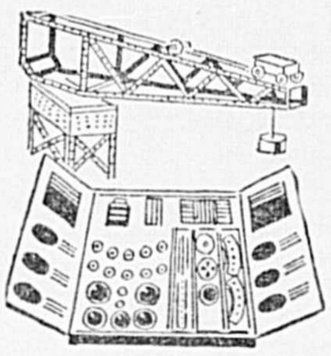


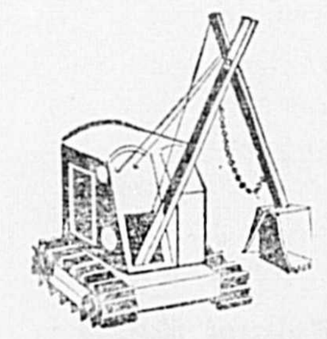












REDUCTION DE 20 A 50% SUR TOUS NOS JOUETS

Jeux de pâte à modeler
rég. $ 1.49 **Prix Martin $ 0.98**
rég. $ 3.69 **Prix Martin $ 2.49**
rég. $ 2.98 **Prix Martin $ 1.98**
Rég. $ 3.98 **Prix Martin $ 2.77**

Série Gi-Joe
rég. $11.98 **Prix Martin $ 7.99**
rég. $ 5.39 **Prix Martin $ 3.77**
rég. $ 6.98 **Prix Martin $ 4.99**
rég. $ 4.98 **Prix Martin $ 3.49**

Jeux de chimie rég. $22.50 **Prix Martin $11.99**

Jeux de Biologie rég. $ 5.99 **Prix Martin $ 3.99**

Jeux de géologie rég. $15.95 **Prix Martin $ 7.99**

Microscope rég. $17.50 **Prix Martin $ 8.99**

POUR LES PLUS JEUNES

Téléphones rég. $ 3.50 **Prix Martin $ 1.99**

Ciné-caméra rég. $ 0.98 **Prix Martin $ 0.49**

Valises de docteur rég. $ 1.98 **Prix Martin $ 0.99**

Banques-jouets
rég. $ 2.98 **Prix Martin $ 1.99**
rég. $ 0.39 **Prix Martin $ 0.19**

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Xylophones rég. $ 2.98 **Prix Martin $ 1.49**

Accordéons rég. $ 3.98 **Prix Martin $ 1.99**

Pistes de courses de Mattel Hot Wheels
rég. $ 6.98 **Prix Martin $ 3.49**
rég. $ 3.98 **Prix Martin $ 1.99**

Guitares
rég. $10.98 **Prix Martin $ 5.99**
rég. $ 3.49 **Prix Martin $ 1.69**

Pianos
rég. $32.95 **Prix Martin $21.99**
rég. $ 6.98 **Prix Martin $ 4.99**

Pistes de course Eldon en 8
rég. $23.98 **Prix Martin $14.99**
rég. $ 9.98 **Prix Martin $ 6.99**
rég. $ 7.98 **Prix Martin $ 4.99**

autres modèles
rég. $43.95 **Prix Martin $28.99**
rég. $32.95 **Prix Martin $21.99**

Trompettes rég. $ 4.98 **Prix Martin $ 2.99**

Orgues
rég. $59.95 **Prix Martin $39.99**
rég. $32.95 **Prix Martin $21.99**

POUR LA JEUNE FILLE

Fameuse poupée Barbie, rég. $ 4.50 **Prix Martin $ 2.99**

Linge pour Barbie
rég. $ 1.59 **Prix Martin $ 1.29**
rég. $ 0.98 **Prix Martin $ 0.69**

Sets de manucure
rég. $ 3.19 **Prix Martin $ 1.69**
rég. $ 2.98 **Prix Martin $ 1.49**

Frigidaires rég. $ 9.98 **Prix Martin $ 5.99**

Poêles rég. $ 7.98 **Prix Martin $ 3.99**

Sécheuses rég. $ 6.89 **Prix Martin $ 3.99**

Laveuses rég. $ 3.49 **Prix Martin $ 2.29**

Cuisinières rég. $ 4.98 **Prix Martin $ 3.79**

Sets de vaisselle rég. $ 9.95 **Prix Martin $ 5.99**

Malaxeurs rég. $ 4.98 **Prix Martin $ 3.99**

Mélangeurs rég. $ 7.98 **Prix Martin $ 4.99**

Aspirateurs rég. $ 4.98 **Prix Martin $ 3.99**

Polisseuses rég. $ 4.98 **Prix Martin $ 3.99**

Poupées
rég. $24.95 **Prix Martin $16.99**
rég. $ 5.98 **Prix Martin $ 2.99**
rég. $ 6.98 **Prix Martin $ 3.99**
rég. $ 3.98 **Prix Martin $ 1.99**

Sets de table avec 2 chaises en bois rég. $10.98 **Prix Martin $ 7.29**

Sets de table avec 2 chaises couleur rég. $13.49 **Prix Martin $ 8.99**

Chaises berçantes
rég. $ 4.50 **Prix Martin $ 2.99**
rég. $ 3.25 **Prix Martin $ 2.29**

Berceaux
rég. $ 6.98 **Prix Martin $ 4.99**
rég. $ 3.98 **Prix Martin $ 2.79**